



Bulletin Officiel

N° 5135 Vendredi 24 Juin 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

MONOPRIX 2

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP AMEN SELECTION 3

AGREMENT DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

FCP BIAT-CROISSANCE 3
FCP BIAT-EQUILIBRE 4
CEA ISLAMIC FUND 4

AVIS DES SOCIETES

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

FCP BIAT-CROISSANCE 5
FCP BIAT-EQUILIBRE 6
CEA ISLAMIC FUND 7

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – AGO - AGE

SOTUMAG 8

INFORMATIONS POST AGO

DELICE HOLDING 9-13
TELNET HOLDING 14-20
SOTUVER 21-25

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR - 26

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 » 27-31

COURBE DES TAUX

32

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

33-34

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- AL KHOUTAF ONDULE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015

- LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL – AMS -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- CEA ISLAMIC FUND
- RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE CONTROLE CHARAIQUE DE CEA ISLAMIC FUND – EXERCICE 2015 -
- UGFS ISLAMIC FUND
- RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE CONTROLE CHARAIQUE DE UGFS ISLAMIC FUND – EXERCICE 2015 -

COMMUNIQUE DU CMF*

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » et du public qu'il a invité la société concernée à réagir à l'article de presse paru dans le magazine Jeune Afrique du 01 juin 2016

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, la société Monoprix a précisé ce qui suit :

«Nous vous précisons que la société EXIS, l'actionnaire de référence de la SNMVT-MONOPRIX, a confié une étude de prospection à un cabinet étranger en vu de son développement à l'international. Cette étude n'a aucune incidence ni sur la structure capitalistique de la SNMVT-MONOPRIX ni sur sa stratégie de développement et ses objectifs arrêtés par le conseil d'administration ».

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP AMEN SELECTION

Adresse : Avenue Mohamed V- Immeuble AMEN BANK-Tour C-1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 23 juin 2016, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP AMEN SELECTION** », promu par AMEN INVEST, intermédiaire en bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 25-2016 du 23 juin 2016
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: AMEN INVEST
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: AMEN INVEST
Distributeur	: AMEN INVEST

2014 - AC - 161

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

FCP BIAT-CROISSANCE

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n°14-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Boulevard principal - angle rue Turkana et rue Malawi
1053 Les Berges du Lac-Tunis.

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 23 juin 2016, d'agréer la liquidation anticipée du fonds commun de placement « FCP BIAT-CROISSANCE ».

2016 - AC - 162

AVIS DU CMF

FCP BIAT-EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n°13-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Boulevard principal - angle rue Turkana et rue Malawi
1053 Les Berges du Lac-Tunis.

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 23 juin 2016, d'agrèer la liquidation anticipée du fonds commun de placement « FCP BIAT-EQUILIBRE ».

2014 - AC - 163

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

CEA ISLAMIC FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie actions

Agrément du CMF N°36-2013 du 26 septembre 2013

Adresse : Rue du Lac Biwa-Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 23 juin 2016, d'agrèer la liquidation anticipée du fonds commun de placement « CEA ISLAMIC FUND ».

2014 - AC - 164

AVIS DE SOCIETES

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

FCP BIAT- CROISSANCE

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n°14-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Boulevard principal - angle rue Turkana et rue Malawi
1053 Les Berges du Lac-Tunis.

La société de gestion « BIAT ASSET MANAGEMENT », gestionnaire de « FCP BIAT-CROISSANCE » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration réuni en date du 28 avril 2016, ayant constaté que les encours dudit FCP n'ont pas évolué depuis sa récupération de BIATCAPITAL, gestionnaire initial du fonds, en août 2014, a décidé de le dissoudre par anticipation.

A cet effet, et en application des dispositions de l'article 15 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « BIAT ASSET MANAGEMENT » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation de « FCP BIAT- CROISSANCE ».

Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 23 juin 2016 a décidé d'agréer la liquidation anticipée de « FCP BIAT- CROISSANCE ».

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 27 juin 2016. Par conséquent, les demandes de souscription et de rachat ne seront plus acceptées à partir de cette date.

En application des dispositions de l'article 22 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « BIAT ASSET MANAGEMENT », assume les fonctions de liquidateur du fonds.

AVIS DE SOCIETES

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

FCP BIAT- EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n°13-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Boulevard principal - angle rue Turkana et rue Malawi
1053 Les Berges du Lac-Tunis.

La société de gestion « BIAT ASSET MANAGEMENT », gestionnaire de « FCP BIAT-EQUILIBRE » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration réuni en date du 28 avril 2016, ayant constaté que les encours dudit FCP n'ont pas évolué depuis sa récupération de BIATCAPITAL, gestionnaire initial du fonds, en août 2014, a décidé de le dissoudre par anticipation.

A cet effet, et en application des dispositions de l'article 15 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « BIAT ASSET MANAGEMENT » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation de « FCP BIAT- EQUILIBRE ».

Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 23 juin 2016 a décidé d'agréer la liquidation anticipée de « FCP BIAT- EQUILIBRE ».

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 27 juin 2016. Par conséquent, les demandes de souscription et de rachat ne seront plus acceptées à partir de cette date.

En application des dispositions de l'article 22 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « BIAT ASSET MANAGEMENT », assume les fonctions de liquidateur du fonds.

AVIS DE SOCIETES

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

CEA ISLAMIC FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie actions
Agrément du CMF n° 36 - 2013 du 26 septembre 2013

Adresse : Rue du Lac Biwa-Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

La société de gestion United Gulf Financial Services - North Africa « UGFS-NA », gestionnaire du fonds « CEA ISLAMIC FUND» porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration réuni en date du 03 février 2016, ayant constaté que la rentabilité du fonds « CEA ISLAMIC FUND» n'a pas atteint le niveau espéré, a décidé de le dissoudre par anticipation.

A cet effet, et en application des dispositions de l'article 16 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « UGFS-NA » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation du fonds « CEA ISLAMIC FUND».

Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 23 juin 2016, a décidé d'agréer la liquidation anticipée du fonds « CEA ISLAMIC FUND».

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 27 juin 2016. Par conséquent, les demandes de souscription et de rachat ne seront plus acceptées à partir de cette date.

En application des dispositions de l'article 22 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « UGFS-NA », assume les fonctions de liquidateur du fonds.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne des Marchés de Gros

« SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2015 le **Samedi 2 Juillet 2016 à 9 heures** au siège social de la Société Tunisienne des Marchés de Gros – Route de Naâssen Bir Kassâa Ben Arous – pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

1. Examen des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2015.
2. Examen des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2015.
3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2015.
4. Affectation des bénéfices de l'exercice 2015.
5. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2015.
6. Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination de nouveaux membres en remplacement des membres du conseil d'administration.
7. Election d'un membre du conseil d'administration de la « SOTUMAG » représentant les petits porteurs pour les années 2016-2017-2018.
8. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2016-2017-2018.
9. Quitus aux membres du conseil d'administration.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**DELICE HOLDING – DH –**

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue du Lac Léman, les Berges du Lac 1053, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 02 Juin 2016, la société DELICE HOLDING publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2014.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2014.

1. Les résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité individuel du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport d'activité consolidé du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial des commissaires aux comptes, **approuve** les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se soldant par un total bilan de **597 805 271** Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net de **27 085 130** Dinars Tunisiens et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la manière suivante :

Résultat 2015	27 085 130
Report à nouveau	404 970
Résultat disponible	27 490 100
Réserve légale	(1 374 505)
Bénéfices distribuables	26 115 595
Dividendes	(24 708 268)
Report à nouveau	1 407 327

Les dividendes, dont la distribution est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, correspondent à un dividende de **0.450** Dinars Tunisiens par action. Le paiement aura lieu à partir du 30/06/2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, approuve lesdits états se soldant par un total bilan de 405 512 774 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net consolidé part du groupe de 40 048 335 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle de 36 000 Dinars Tunisiens, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2016 et aux membres du Comité Permanent d'Audit en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle de 32 000 Dinars Tunisiens pour l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des Administrateurs suivants :

1. Monsieur Mohamed MEDDEB
2. Madame Houeïda NASRA MEDDEB
3. Madame Nadia MEDDEB DJILANI
4. Monsieur Mohamed Ali MEDDEB
5. Madame Cyrine MEDDEB ABIDI
6. Monsieur Ahmed MEDDEB
7. Monsieur Boubaker MEHRI
8. Monsieur Slaheddine LADJIMI, Administrateur Indépendant

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler leur mandat pour une durée de 03 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les Administrateurs, présent à l'Assemblée acceptent le renouvellement de leur mandat et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et déclarent accepter les fonctions d'administrateurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

- Suite -

HUITIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des Commissaires aux Comptes suivants :

Le Cabinet M S LOUZIR - SARL, représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, titulaire du registre de commerce n° : B119871997.

Le Cabinet FINOR, Société d'expertise comptable SARL, représentée par Monsieur Karim DERUICHE, titulaire du registre de commerce n° : B1114411996.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler leur mandat pour une durée de 03 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les Commissaires aux Comptes, présent à l'Assemblée acceptent le renouvellement de leur mandat et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et déclarent accepter les fonctions d'administrateurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions occupées par les administrateurs, le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal ou à son mandataire, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
				Capital social		549 072 620	549 072 620
				Réserves et primes liées au capital		324	324
				Réserves légales		3 245 327	1 870 822
				Résultats reportés		1 407 327	404 970
Immobilisations corporelles		3 687	3 687	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		553 725 598	551 348 736
Moins : amortissements		(1 106)	(369)				
		2 581	3 318	Résultat de l'exercice		-	-
Immobilisations financières		555 791 048	548 573 048	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		553 725 598	551 348 736
Moins : Provisions		(1 042 000)	(1 042 000)				
		554 749 048	547 531 048	PASSIFS			
Total des actifs immobilisés		554 751 629	547 534 366				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		554 751 629	547 534 366				
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		346 037	-	Fournisseurs et Comptes rattachés		6 172	29 248
Moins: Provisions		-	-	Autres passifs courants		26 073 501	35 792 429
		346 037	-				
Autres Actifs courants		7 797 662	24 397 188				
Placements et autres actifs financiers		16 500 000	15 000 000				
Liquidités et équivalents de liquidités		409 943	238 859				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		25 053 642	39 636 047	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		26 079 673	35 821 677
				TOTAL DES PASSIFS		26 079 673	35 821 677
TOTAL DES ACTIFS		597 805 271	587 170 413	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		597 805 271	587 170 413

- Suite -**3-L'état d'évolution des capitaux propres :**

	<i>Capital social</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Autres capitaux propres</i>	<i>Résultats Reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<u>Solde au 31 Décembre 2015 avant affectation du résultat</u>	549 072 620	1 870 822	324	404 970	27 085 130	578 433 866
Affectation résultat 2015 PV AGO du 02/06/2016		1 374 505		1 002 357	(2 376 862)	-
Dividendes à distribuer					(24 708 268)	(24 708 268)
<u>Solde après affectation du résultat</u>	549 072 620	3 245 327	324	1 407 327	0	553 725 598

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 juin 2016, la société TELNET HOLDING publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A de l'exercice clos au 31 décembre 2015 accusant un déficit net de **8 447 439,421** Dinars ayant pris en considération les réserves relevées par le Commissaire aux comptes dans ses rapports antérieurs se rapportant, principalement, à la participation et aux créances devenues douteuses sur la société SYPHAX AIRLINES S.A.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les opérations et conventions signalées dans ledit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui du Commissaire aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2015 accusant un résultat net déficitaire part du groupe de **18 527 273,644** Dinars et un résultat net déficitaire de l'ensemble consolidé de **18 487 295,774** Dinars ayant pris en considération les réserves relevées par le Commissaire aux comptes dans ses rapports antérieurs se rapportant, principalement, à la participation et aux créances devenues douteuses sur la société SYPHAX AIRLINES S.A.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

- Suite -**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du déficit net de l'exercice 2015 s'élevant à **8 447 439,421 Dinars**, comme suit :

Résultat déficitaire 2015.....	<8 447 439,421>
Reprise des résultats reportés antérieurs à 2014.....	752 891,901
Reprise des résultats reportés (2014).....	4 213 451,824
Actualisation de la valeur des actions rachetées par la société pour elle-même...	< 68 940,540 >
Base de la réserve légale.....	<3 550 036,236>
Réserve légale 5% (reliquat).....	0,000
Sommes distribuables	<3 550 036,236>
<i>Dotation pour le fonds social 2016.....</i>	<i>0,000</i>
<i>Dividendes.....</i>	<i>0,000</i>
Résultats reportés à nouveau	<3 550 036,236>

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Présidents du Conseil d'Administration des indemnités au titre de jetons de présence pour la somme nette de trente mille (30.000) Dinars au titre de l'exercice 2015 soit un montant brut de trente-sept mille cinq cents (37.500) Dinars.

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs des jetons de présence pour la somme nette de vingt-quatre mille (24.000) Dinars au titre de l'exercice 2015 soit un montant brut de trente mille (30.000) Dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE en qualité de nouvel administrateur coopté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 09 novembre 2015.

Le mandat d'Administrateur de monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE expirera à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- Suite -

Monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE déclare, par écrit, ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance et déclare accepter son mandat d'Administrateur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

HUITIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les états financiers de l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs ci-après pour une durée de trois exercices soit 2016, 2017 et 2018 :

1. Monsieur Sami KHOUAJA ;
2. Monsieur Mohamed FRIKHA ;
3. Le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement « C.T.K.D » ; et
4. Monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE.

Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être nommés expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Les Administrateurs ainsi nommés déclarent accepter leur mandat et qu'ils ne sont pas frappés d'aucune incompatibilité l'interdisant l'exercice de leur mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte des résultats du vote par la commission de dépouillement, nomme monsieur Mohamed Adel GRAR en tant que administrateur, représentant les petits porteurs, pour la durée de trois ans expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'approbation des états financiers de l'exercice 2018.

Monsieur Mohamed Adel GRAR ainsi nommé déclare accepter son mandat et qu'il n'est pas frappé d'aucune incompatibilité l'interdisant l'exercice de son mandat.

En cas d'empêchement pour l'exercice du mandat du membre désigné, l'Assemblée délègue tout pouvoir au Conseil d'Administration pour procéder à la régularisation de cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Désormais, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

1. Monsieur Sami KHOUAJA ;
2. Monsieur Mohamed FRIKHA ;
3. Le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement « C.T.K.D » ;
4. Monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE ; et
5. Monsieur Mohamed Adel GRAR.

- Suite -

Les actionnaires qui ne représentent pas les petits porteurs n'ont pas pris part au vote conformément à l'avis de candidature.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

DIXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes de la société, monsieur Saleheddine ZAHAF, l'Assemblée Générale Ordinaire lui renouvelle son mandat pour 3 ans portant sur les exercices 2016 ; 2017 et 2018. Son mandat expirera à nouveau à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

Monsieur Saleheddine ZAHAF, présent à l'Assemblée, remercie l'Assemblée pour la reconduction de son mandat et déclare ne pas se trouver dans un cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance et déclare accepter ses fonctions de commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme la société FMBZ KPMG Tunisie, société d'expertise comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, en tant que Co-commissaire aux comptes pour les exercices 2016 ; 2017 et 2018. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

Monsieur Hassen BOUAITA, représentant de la société FMBZ KPMG Tunisie, présent à l'Assemblée, déclare que la société FMBZ KPMG Tunisie ne se trouve pas dans un cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance et déclare accepter les fonctions de Co-commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

BILAN		
(Exprimé en dinars)		
ACTIFS	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	28 872,800	28 872,800
Moins : amortissement	-28 872,800	-28 872,800
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Immobilisations corporelles	1 153 638,454	1 216 533,127
Moins : amortissement	-504 323,059	-556 774,501
<i>S/Total</i>	649 315,395	659 758,626
Immobilisations financières	13 338 211,820	13 219 661,820
Moins : Provisions	-2 802 779,000	-550 000,000
<i>S/Total</i>	10 535 432,820	12 669 661,820
Total des actifs immobilisés	11 184 748,215	13 329 420,446
Autres actifs non courants	0,000	0,000
Total des actifs non courants	11 184 748,215	13 329 420,446
ACTIFS COURANTS		
Stocks	0,000	0,000
Moins : Provisions	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	1 076 664,206	705 036,845
Moins : Provisions	-1 375,600	-1 375,600
<i>S/Total</i>	1 075 288,606	703 661,245
Autres actifs courants	8 051 115,096	5 235 819,642
Moins : Provisions	-4 575 681,773	0,000
<i>S/Total</i>	3 475 433,323	5 235 819,642
Placements et autres actifs financiers	6 046 594,990	12 076 087,645
Moins : Provisions	-5 800 000,000	0,000
<i>S/Total</i>	246 594,990	12 076 087,645
Liquidités et équivalents de liquidités	22 532,734	40 645,708
Total des actifs courants	4 819 849,653	18 056 214,240
Total des actifs	16 004 597,868	31 385 634,686

- Suite -

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres	-147 341,280	-209 222,720
Réserve légale	1 016 875,667	1 016 875,667
Prime d'émission	4 607 450,000	4 607 450,000
Résultats reportés	-3 550 036,236	4 966 343,725
Réserves pour fonds social	56 026,806	150 000,000
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
Total des capitaux propres après affectation du résultat	13 080 974,957	21 629 446,672
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	53 689,767	252 825,061
Autres passifs financiers	0,000	0,000
Provisions	120 000,000	50 000,000
Total des passifs non courants	173 689,767	302 825,061
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	310 163,274	122 457,004
Autres passifs courants	1 529 188,832	1 616 866,434
Concours bancaires et autres passifs financiers	910 581,038	7 714 039,515
Total des passifs courants	2 749 933,144	9 453 362,953
Total des passifs	2 923 622,911	9 756 188,014
Total capitaux propres et passifs	16 004 597,868	31 385 634,686

- Suite -**3-L'état d'évolution des capitaux propres :**

	Capital	Actions propres	Prime d'émission	Réserve Légale	Résultats Reportés	Réserves pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultat de l'exercice	Total
Résultat de l'exercice 2015								<8 447 439,421>	<8 447 439,421>
Soldes au 31/12/15 avant affectation	11 028 000,000	<147 341,280>	4 607 450,000	1 016 875,667	4 966 343,725	70 000,000	56 026,806	0,000	21 597 354,918
Actualisation de la valeur des actions rachetées					<68 940,540>				<68 940,540>
Affectation de résultat 2015 (AGO DU 17/06/2016)					<8 447 439,421>			8 447 439,421	0,000
Dotations fonds social							0,000	0,000	0,000
Dividendes distribués								0,000	0,000
Soldes au 31/12/15 après affectation	11 028 000,000	<147 341,280>	4 607 450,000	1 016 875,667	<3 550 036,236>	70 000,000	56 026,806	0,000	13 080 974,957

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 juin 2016, la Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'exercice 2015, approuve sans aucune réserve celui du Conseil ainsi que les états financiers de l'exercice 2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à la majorité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leurs gestions de l'exercice 2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2015	6 075 892,911
Résultat reporté 2014	1 233 870,605
Bénéfice distribuable	7 309 763,516
Réserve légale (5% plafonné à 10% du capital)	163 581,600
Dividende statutaire (6%)	1 406 285,760
Super dividende (15%)	3 515 714,400
Report à nouveau	2 224 181,756

Les dividendes de l'exercice 2015 sont ainsi fixés à 210 millimes par action de nominal de 1dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 15/07/2016

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2015 à trente milles dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015 à cinq milles dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Sotuver d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés pour un montant allant à 6 millions de dinars à compter de ce jour et dans un délai de 3 ans et délègue les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la Société AMC Ernst & Young représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine Cherif comme co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'exercice 2016. Le mandat du co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à la majorité

- Suite -

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire est informée que suite à sa déclaration datée 16 juillet 2015, la Société Lloyd qui détenait directement 1 080 000 actions et droits de vote représentant 4,95% du capital de la Société a franchi à la hausse le 3 juillet 2015 le seuil de 5 % et 10% dans le capital de la Sotuver, suite à l'acquisition en bourse (au moyen d'une transaction de bloc) de 1 663 405 actions et droits de vote représentant 7,63% du capital de la société.

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	NOTES	31/12/2015	31/12/2014	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS		56 286 190	49 617 089	CAPITAUX PROPRES		39 082 786	38 353 601
Actifs Immobilisés							
Immobilisations Incorporelles	(1)	985 170	918 513	Capital Social	(7)	23 438 096	21 802 880
Moins : Amortissements		-834 290	-723 570	Réserves	(8)	10 428 572	10 249 604
		150 880	194 943	Résultats Reportés		2 224 181	1 727 959
Immobilisations Corporelles	(1)	106 668 905	93 718 544	Subventions d'investissement	(9)	2 991 937	3 432 030
Moins : Amortissements		-51 926 650	-45 974 098	Réserve pour réinvestissement		0	1 141 128
		54 742 255	47 744 446				
Immobilisations Financières	(1)	1 225 454	1 217 136	Capitaux Propres avant Résultat		39 082 786	38 353 601
Moins : Provisions		-61 566	-44 307				
		1 163 888	1 172 829	Résultat de l'exercice		0	0
Total des Actifs Immobilisés		56 057 023	49 112 218				
Autres Actifs non courants		229 167	504 871	PASSIFS		61 557 292	46 776 448
ACTIFS COURANTS		44 353 889	35 512 960				
Stocks	(2)	31 135 636	23 174 203				
Moins : Provisions		-241 830	-268 343	PASSIFS NON COURANTS	(10)	10 516 031	13 563 993
		30 893 806	22 905 860				
Clients et comptes rattachés	(3)	12 422 724	10 334 846	Emprunts		10 073 798	13 154 890
Moins : Provisions		-2 737 953	-2 737 953	Provisions		442 233	409 103
		9 684 771	7 596 893	PASSIFS COURANTS		51 041 261	33 212 455
Autres actifs courants	(4)	3 843 283	4 374 008				
Moins : Provisions		-269 358	-207 783	Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	11 250 886	7 013 160
		3 573 925	4 166 225	Autres passifs courants	(12)	10 904 436	7 893 520
Placements et autres actifs financiers	(5)	0	0	Concours Bancaires et autres passifs financiers	(13)	28 885 939	18 305 775
Liquidités & équivalents de liquidités	(6)	201 387	843 982				
Total des Actifs		100 640 079	85 130 047	Total des Capitaux propres & Passifs		100 640 079	85 130 047

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Evolution des capitaux propres											
Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Autres réserves	Subvention inscrite au résultat	Réserve spéciale réinvesti	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Résultat de l'exercice											
Résultats reportés				1 777 958						- 1 777 958	
Distribution des dividendes				- 3 046 719						- 1 313 857	- 4 360 576
Réserve légale		148 596								- 148 596	-
Fond Social											
Actions propres											
Réserve de réinvestissement								1 141 128		- 1 141 128	
subvention accordée											
Amortissement de la subvention											
Augmentation du capital par incorporation des réserves											
Résultat de l'exercice										6 075 893	6 075 893
Résultats reportés										-	-
Distribution des dividendes											-
Réserve légale											-
Fond Social			15 385								15 385
Actions propres											
Réserve de réinvestissement											-
subvention accordée											
Amortissement de la subvention					- 440 093						- 440 093
Augmentation du capital par incorporation des réserves	1 635 216			- 494 088				- 1 141 128			
Résultat de l'exercice											-
Résultats reportés				990 311						- 990 311	-
Distribution des dividendes										- 4 922 000	- 4 922 000
Réserve légale		163 582								- 163 582	-
Fond Social											-
Actions propres											
Réserve de réinvestissement											-
subvention accordée											
Amortissement de la subvention											-
Augmentation du capital par incorporation des réserves											

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Tunisie Profilés Aluminium « TPR »

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rézig, Megrine -2033- Tunisie

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **17 Juin 2016**, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **5 000 000 dinars** pour le porter de **45 000 000 dinars** à **50 000 000 dinars**, et ce par incorporation de :

- **3 312 617 dinars** à prélever sur le poste « réserve spéciale d'investissement » ;
- **1 687 383 dinars** à prélever sur le poste « résultats reportés».

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **5 000 000 actions nouvelles gratuites de nominal un (1) dinar chacune**, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1) action nouvelle gratuite pour neuf (9) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2016**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes TPR seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés **à partir du 26 juillet 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing **à partir du 26 juillet 2016**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« SERVICOM 2016 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.

Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.

- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **CCC+ (Exp)(tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 avril 2016**.

Notation de la société: SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **SERVICOM 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

- Suite -

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 24 JUIN 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,325%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,379%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,406%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,413%	987,186
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,440%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,473%	1 003,236
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,494%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,528%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,629%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,663%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,680%	1 020,604
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,909%	1 005,429
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,238%	1 005,256
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,309%	880,367
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,420%	1 001,671
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,831%	989,044
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,130%	976,412
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,240%	980,609
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,720%		967,479
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,730%	1 007,798
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,740%	944,002
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,767%	958,907
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,798%		954,072
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,802%	952,358
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	6,830%		963,564
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		6,918%	955,035
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,139%		965,366

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	161,200	161,216		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,852	108,864		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,309	93,318		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,341	14,342		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,896	104,908		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,472	1,473		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,477	103,554		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,408	39,413		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,444	53,448		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	130,101	131,583		
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	481,805	485,546		
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	122,939	122,143		
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	128,674	128,243		
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	141,018	140,708		
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	123,343	122,990		
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	95,006	94,583		
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	141,673	141,120		
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,551	94,335		
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,725	93,715		
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	143,311	142,899		
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	128,819	128,384		
22	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	82,173	82,162		
23	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,856	108,826		
24	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	97,241	97,229		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	97,084	96,720		
26	FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	103,851	103,731		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,032	18,991		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 526,008	1 527,237		
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 182,809	2 185,495		
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	121,917	122,921		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	110,227	109,892		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	141,989	141,674		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	147,344	148,195		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,582	15,511		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 162,509	5 158,529		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 035,810	5 029,351		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,430	2,417		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,133	2,127		
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,164	1,173		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,079	1,084		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,075	1,079		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,080	1,085		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	104,098	104,124		
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,233	9,332		
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	109,672	111,101		
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,610	118,839		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,310	106,322
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,648	101,659
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,462	103,472
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,470	100,482
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,849	101,862
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,224	105,234
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	102,387	102,399
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,495	100,504
55	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	102,758	102,767
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	100,540	100,551
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	102,408	102,419
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	101,591	101,602
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,573	104,584
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,138	103,148
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	101,771	101,781
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,661	100,671
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	102,681	102,691
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,564	100,575
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	101,821	101,833
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,622	103,633
67	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	100,600	100,612
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,188	101,201
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,253	103,263
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,723	100,734

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,362	10,364
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,342	101,353
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,623	101,634
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,688	102,700
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,305	10,306
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,753	57,660
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	130,295	130,200
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 360,531	1 359,081
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,880	112,826
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,278	109,263
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,857	98,471
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,867	16,851
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	269,303	268,939
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,574	28,593
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 295,257	2 294,932
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	69,964	69,856
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,857	53,879
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,409	102,402
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	86,349	86,409
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,738	10,734
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,549	11,530
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,072	14,067
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,642	12,626
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,448	12,441
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,204	11,196
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	142,789	141,986
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,582	138,102
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,147	9,137
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	99,947	99,958
102	FCP AL INTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	77,894	77,496
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	78,429	77,836
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,357	97,230
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	95,944	95,591
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	104,148	104,223
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	114,958	116,360
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	103,077	103,415
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	137,377	138,172
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	97,903	97,976
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	97,242	97,799
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	193,326	193,427
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	176,929	176,515
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	153,168	153,101
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,848	19,889
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,455	145,263
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	116,241	115,116
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 608,960	8 601,961
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,264	8,384
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	82,456	81,359
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	988,679	989,589
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5156,848	5151,172
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	110,977	110,407
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,080	9,136
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	76,184	74,609
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 008,690	10 013,017

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société AL KHOUTAF ONDULE

Siège social : Route de Tunis Km 13 – Sidi Salah 3091 Sfax

La société AL KHOUTAF ONDULE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial de commissaire aux comptes: Chiraz DRIRA.

BILAN

(exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2015	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	10 097,500	5 321,600
MOINS : AMORTISSEMENTS	2	5 834,481	5 040,979
		4 263,019	280,621
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	10 605 710,328	10 576 098,549
MOINS : AMORTISSEMENTS	4	6 151 595,554	5 457 082,532
		4 454 114,774	5 119 016,017
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	167 200,000	176 170,000
MOINS : PROVISIONS	6	30 000,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		4 595 577,793	5 295 466,838
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
CHARGES A REPARTIR	7	9 629,912	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 605 207,705	5 295 466,838
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
STOCKS	8	1 620 075,806	1 264 547,346
MOINS : PROVISIONS	9	13 044,370	47 084,440
		1 607 031,436	1 217 462,906
CLIENTS ET COMPTES RAFFACHES	10	1 215 572,414	1 026 795,755
MOINS : PROVISIONS	11	432 669,317	376 892,055
AUTRES ACTIFS COURANTS	12	915 011,288	950 152,119
MOINS : PROVISIONS	13	14 956,217	0,000
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS			
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	14	51 980,812	155 845,591
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		3 341 970,416	3 573 364,310
TOTAL DES ACTIFS		7 947 178,121	8 868 831,153

BILAN

(exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2015	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
CAPITA. SOCIAL	15	4 000 000,000	4 000 000,000
RESERVES			
AUTRES CAPITAUX PROPRES:	16	1 491 382,560	1 491 382,560
RESULTATS REPORTES	17	-959 164,671	-608 152,715
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		4 532 217,889	4 883 229,845
RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 485 162,356	-333 619,784
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION:		3 047 055,533	4 549 610,061
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
EMPRUNTS	18	391 634,785	470 661,810
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	19	23 268,789	50 403,526
PROVISIONS	20	58 610,832	65 263,829
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		473 514,406	586 329,165
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	21	1 871 847,363	1 746 854,729
AUTRES PASSIFS COURANTS	22	442 564,520	340 365,520
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	23	2 112 196,299	1 645 650,676
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		4 426 608,182	3 732 871,927
TOTAL DES PASSIFS		4 900 122,588	4 319 221,092
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		7 947 178,121	8 868 831,153

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars tunisiens)

(Modèle autorisé)	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2015	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION:			
REVENUS	24	4 978 833,523	6 567 130,803
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:	25	131 051,187	102 892,588
PRODUCTION IMMOBILISEE			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		5 109 884,510	6 670 023,391
CHARGES D'EXPLOITATION:			
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS (en + ou -)	26	-73 424,092	-44 933,547
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT ET MATIERE PREMIERE CONSOMMEES	27	3 488 067,636	4 270 969,822
ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES			
CHARGES DE PERSONNEL	28	1 459 481,662	1 458 484,784
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS	29	833 266,106	481 486,592
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION:	30	562 470,922	578 755,186
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION:		6 289 801,634	6 744 762,837
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-1 179 917,124	-74 739,446
CHARGES FINANCIERES NETTES	31	282 410,917	235 790,012
PRODUITS DES PLACEMENTS (FINANCIERS)	32	782,326	1,500
AUTRES GAINS ORDINAIRES	33	2 883,585	8 655,317
AUTRES PERTES ORDINAIRES	34	14 760,688	16 335,575
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV. IMPÔT		-1 473 482,836	-318 208,216
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	35	11 679,520	15 411,587
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AP. IMPÔT		-1 485 162,356	-333 619,783
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (GAINS/PERTES)		0,000	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 485 162,356	-333 619,783
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES AFFECTANT LES RESULTATS REPORTES		-17 392,173	0,000
RÉSULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-1 502 554,529	0,000
NOMBRE D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES EN CIRCULATION		200 000	200 000
RÉSULTAT PAR ACTION		-7,513	0,000

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars Tunisiens)

MODELE AUTORISE	BILAN AU 31/12/2015	BILAN AU 31/12/2014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-1 485 162,356	- 333 619,783
AJUSTEMENTS POUR :		
* AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	833 266,106	481 486,592
* VARIATION DES :		
- STOCKS	- 355 528,460	- 55 124,042
- CREANCES	395 179,351	1 115 493,002
- AUTRES ACTIFS	35 140,831	- 207 450,333
- FOURNISSEURS	124 992,634	- 174 265,050
- AUTRES PASSIFS COURANTS	102 178,000	- 91 954,259
* REPRISE SUR PROVISIONS ANTERIEURES	- 73 104,214	- 46 253,468
* PERTES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,000	0,000
* PERTES & GAINS DE CHANGE NON REALISES		0,000
* PLUS VALUES SUR IMMOBILISATIONS		0,000
* INTERETS LEASING	7 061,004	9 684,968
* INTERETS EMPRUNTS BANCAIRES	236 502,292	32 441,018
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION	- 179 474,812	730 338,665
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	- 34 387,479	- 981 563,475
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		- 155 390,000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	8 970,000	0,000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	- 25 417,479	-1 136 953,475
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS POUR AUGMENTATION DU CAPITAL DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	1 600 000,000	600 000,000
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS ET INTERETS	-1 795 676,629	- 268 172,463
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES COMPTES COURANTS DES SOCIETES ASSOCIEES		
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 195 676,629	331 827,537
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0,000	0,000
VARIATION DE TRESORERIE	- 400 568,920	- 74 787,273
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	155 845,591	230 632,864
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	- 244 723,329	155 845,591

Schéma des soldes Intermédiaires de Gestion (Activité de production)

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	31/12/2015	31/12/2014
Revenus	4 978 833,323	Stockage production	-73 424,692			
Production stockée						
Production immobilisée						
Total	4 978 833,323	Total	-73 424,692	Production	5 052 258,015	6 612 064,350
Production	5 052 258,015	Achats consommés	3 456 037,639	Marge sur coût matières	1 584 190,376	2 341 094,526
Marge sur coût matières	1 584 190,379	Autres charges externes	526 889,139			
Subventions d'exploitation						
Autres produits d'exploitation	131 051,167					
Total	1 715 241,566	Total	526 889,139	Valeur ajoutée brute	1 186 352,427	1 900 555,521
Valeur ajoutée brute	1 186 352,427	Impôts et taxes	35 981,793			
		Charges de personnel	1 495 481,592			
Total	1 186 352,427	Total	1 536 063,445	Excédent (insuf) brut(e) d'exploitation	-346 711,018	409 747,146
Excédent brut d'exploitation	-346 711,016	Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	2 882,559	Autres charges ordinaires	14 750,588			
Produits financiers	762,326	Charges financières	282 410,617			
Transfert et reprise de charges	0,000	Dot. Amort. Prov. Ordinaires	893 266,106			
		Impôt sur le résultat ordinaire	11 679,520			
Total	-343 045,125	Total	1 142 117,231	Résultat des activités ordinaires	-1 485 162,356	-333 619,783
Résultat des activités ordinaires	-1 485 162,356	Résultat négatif des activités ordinaires				
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires				
Total	-1 485 162,356	Total	0,000	Résultat net après modifications comp.	-1 485 162,356	-333 619,783

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

NATURE DES OPERATIONS	MATERIELS INCORP.	MATERIELS EQUIPE INDUSTRIELS	A.A.I MATERIEL INDUSTRIEL	MATERIELS DE TRANSPORT	A.A.I DIVERS	MOBILIER MATERIELS DE BUREAU	MATERIELS INFORMATIVE	AGENCEMENT AMENAG / SOL AUTRES	MATERIELS EN COURS	IMMOB. A STATUT PARTICULIER	TOTAL
IMMOBILISATIONS											
1- Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	9 321,000	8 384 846,152	45 229,950	253 982,955	45 225,641	83 930,639	68 336,141	575 054,178	251 780,702	867 212,791	10 581 420,349
2- Valeur des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice (à l'exclusion de celles apportées par des tiers)	4 775,700	0,000	0,000	6 695,230	0,000	12 060,603	4 831,775	2 281,000	3 742,979	0,000	34 387,479
3- Virements de compte à compte								255 523,672			255 523,672
TOTAL A	14 096,700	8 384 846,152	45 229,950	260 678,185	45 225,641	95 991,242	73 167,916	833 758,850	255 523,672	867 212,791	10 871 231,909
A DEDUIRE											
Valeur d'actifs des imob. sorties de l'actif au cours de l'exercice * à la suite de cessions, destructions ou mises hors service * par voie de virement de compte									255 523,672		255 523,672
TOTAL B	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	255 523,672	0,000	255 523,672
Valeur d'actif des immobilisations à la clôture de l'exercice (A-B)	14 096,700	8 384 846,152	45 229,950	260 678,185	45 225,641	95 991,242	73 167,916	833 758,850	0,000	867 212,791	10 615 708,237
AMORTISSEMENTS											
Montant des amortissements et résorptions au début de l'exercice	6 040,000	4 414 354,923	44 841,625	226 095,626	21 091,340	64 133,800	60 684,934	379 803,581	0,000	346 876,654	5 462 123,511
Reclassement de compte à compte											
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et résorptions	793,582	536 062,722	388,255	12 449,822	3 203,598	6 241,268	5 445,526	39 514,003		91 207,813	695 306,624
Dépr. Dot. comptable des imob. Exploitées dans le cadre d'un Cf leasing		14 806,000								91 207,813	106 013,813
Dotation fiscale des imob. Exploitées dans le cadre d'un Cf leasing		14 806,000								120 501,546	135 307,546
Ecart déductif extracomptablement (-) / additionnement déductif (+)		0,000								29 293,733	29 293,733
Régularisation											
TOTAL C	5 834,481	4 950 417,650	45 229,950	237 545,508	24 294,947	70 375,068	66 130,460	319 317,584	0,000	438 084,467	6 157 430,035
Amortissements et résorptions affectés aux											
immobilisations sorties de l'actif à la suite de cessions, destructions ou mises hors service										0,000	0,000
* Reclassement de compte à compte											0,000
* apport à d'autres entreprises											
TOTAL D	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Montant des amortissements et résorptions (C-D)	5 834,481	4 950 417,650	45 229,950	237 545,508	24 294,947	70 375,068	66 130,460	319 317,584	0,000	438 084,467	6 157 430,035
Valeur nette des immobilisations (A-B) - (C-D)	4 253,019	3 434 428,502	0,000	22 132,677	20 930,694	25 616,174	6 837,457	514 441,266	0,000	429 128,324	4 458 278,202

RELEVÉ DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

LIBELLE	MONTANTS
AMEN BANK	94 265,950
<u>EMPRUNT : 600.000 dinars</u>	85 902,668
<p>Un crédit bancaire d'un montant de 600.000 dinars a été conclu avec l'AMEN BANK en 2013 et déblocqué en 2014 pour l'acquisition d'une contre-colleuse.</p> <p>Les intérêts restant à payer à partir du 01/01/2016 (ne figurant pas dans les états financiers) s'élèvent à 85.902,668 dinars</p>	
<u>EMPRUNT : 1.500.000 dinars</u>	8 363,282
<p>Un crédit relais court terme d'un montant de 1.500.000 dinars a été conclu avec l'AMEN BANK le 09/01/2015 pour le financement de l'acquisition de la CONTROL-ING jusqu'à l'obtention de l'accord de la BEI pour sa transformation en crédit à long terme.</p> <p>Les intérêts restant à payer à partir du 01/01/2016 (ne figurant pas dans les états financiers) s'élèvent à 8.363,082 dinars</p>	
UBCI	2 470,139
<u>CONTRAT N° 42846</u>	1 391,324
<p>Un contrat de crédit bail a été conclu avec l'UBCI en 2014 pour la location financement d'un camion HYUNDAI 78L avec fourgon sur une période de 36 mois .</p> <p>Les intérêts restant à payer à partir du 01/01/2015 (ne figurant pas dans les états financiers) s'élèvent à 1.391,324 dinars</p>	
<u>CONTRAT N° 42085</u>	1 078,815
<p>Un contrat de crédit bail a été conclu avec l'UBCI en 2014 pour la location financement d'une voiture de service TOYOTA 7 places sur une période de 36 mois .</p> <p>Les intérêts restant à payer à partir du 01/01/2016 (ne figurant pas dans les états financiers) s'élèvent à 1.078,815 dinars</p>	

RELEVÉ DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

LIBELLE	MONTANTS
AMEN BANK	1 389 145,041
EFFETS ESCOMPTES NON ENCORE ECHUS	1 389 145,041
Le montant des effets escomptés non encore échus s'élève au 31/12/2015 à 1.389.145,041 dinars. Le taux d'escompte appliqué par la banque correspond au TMM majoré de 1,75 points.	
NANTISSEMENT DU FOND DE COMMERCE	
* Nantissement du fond de commerce en rang utile et nantissement de premier rang sur la machine "CONTROL-IN partie humide et CONTROL-IN contrecolleuse FF" en garantie et conservation du remboursement du crédit de gestion et des deux crédits à moyen terme contractés en juin 2013 (pour 600.000 dinars) et en janvier 2015 (pour 1.400.000) ainsi que de toutes sommes que pourrait devoir la société ALKHOUTAF ONDULE à la banque AMEN BANK jusqu'à concurrence de la somme de 3.500.000 dinars :	
- Financement de stock : Cent mille dinars	100.000 D
- Découvert en compte : Cent cinquante mille dinars	150.000 D
- Escompte commercial : Un million de dinars	1.000.000 D
- Crédit documentaire import à vue : Cent mille dinars	100.000 D
- Obligations cautionnées : Cinquante mille dinars	50.000 D
- Crédit à moyen terme remboursable sur 07 ans dont une année de grâce débloqué en 2014 : Six cent mille dinars	600.000 D
- Crédit à moyen terme remboursable sur 07 ans dont une année de grâce (Ligne BAD MPME) débloqué en 2015 : Un million cinq cent mille dinars	1500.000 D
ainsi que les intérêts conventionnels, frais, accessoires, prime d'assurance, intérêts de retard et toute autre obligation.	
COMMISSION D'ENGAGEMENT	
Commission d'engagement de 0,05% par mois plus les intérêts, les accessoires capitalisés ou toute autre prime d'assurance au titre du crédit de gestion dont la somme s'élève à 1.400.000 dinars.	
TOTAL	1 485 881,130

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les présents états financiers relatifs à l'exercice comptable clos AU 31/12/2015 totalisent au bilan un montant de 7 947 178 dinars et dégagent une perte nette d'impôt sur les sociétés de 1 485 162 dinars.

I- PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE :

La société exerce ses activités dans le domaine de l'emballage. Elle fabrique les boîtes, les présentoirs, les étuis et les caisses en carton micro ondulé. Son activité s'étend sur le marché local et à l'exportation.

Le capital social est fixé à la somme de 4 000 000 dinars, divisé en 200 000 actions nominatives de 20 dinars chacune.

Les présents états financiers dégagent un total de fonds propres pour une valeur de 3.047.055 dinars ce qui fait apparaître une dégradation de 33% par rapport à l'exercice 2014 due à la perte enregistrée de l'exercice.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27/12/1993 portant promulgation du code d'incitations aux investissements, titre II : "Les incitations communes".

II- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

La société a procédé à une réévaluation libre au titre de l'exercice 2005 de certaines de ses immobilisations corporelles en se basant sur une expertise établie par un expert judiciaire en mécanique désigné par ordonnance sur requête.

La société a appliqué les nouvelles règles apportées par la réglementation fiscale en matière des amortissements en ce qui concerne notamment, la détermination de la valeur amortissable et de la durée de l'amortissement conformément aux règles prévues par la NCF n° 5, ce qui explique l'absence d'amortissements non déductibles.

Ainsi, la dotation aux amortissements de l'exercice a été déterminée sur la base du coût d'acquisition des immobilisations, et de la VCN au 31/12/2006 (Coût d'acquisition - amortissements antérieurs) pour les immobilisations exploitées avant le 01/01/2007, réparti sur la durée de vie économique, confirmée par les responsables du service maintenance de la société, tout en respectant les taux d'amortissement maximums fixés par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires et la durée minimale des amortissements des actifs exploités dans le cadre des contrats de leasing et la valeur des actifs immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation.

2-2 : Politique des provisions

L'estimation des provisions pour dépréciation des créances dont le recouvrement semble incertain est effectuée sur la base d'une balance par ancienneté d'âge adressée à la direction commerciale qui donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité de constituer des provisions ou non. Le total des provisions pour dépréciation s'élève au 31 décembre 2015 à 432.669 dinars.

2-3 : Valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

*Les matières premières, matières consommables au coût moyen pondéré ;

*Les pièces de rechange au coût moyen pondéré ;

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

*Les produits finis les produits semi-finis et sont valorisés au coût de revient. Les déchets sont évalués à la valeur de réalisation nette.

2-4 : Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et de réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

2-5 : Impôts sur les Sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

2-6 : Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte "Etat. TVA collectée", alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte " Etat TVA récupérable ".

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeurs ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société a reçu la notification du contrôle fiscal approfondi relatif aux exercices 2001 à 2013 faisant apparaître un montant à payer de 13.500 dinars correspondant à l'insuffisance de la retenue à la source effectuée sur les salaires (comptabilisé en charges de l'exercice moyennant la reprise des provisions constituées à cet effet) ainsi qu'un redressement de crédit d'impôt d'un montant de 17.392 dinars (comptabilisé en modifications comptables). Le montant du crédit restant à restituer en 2016 s'élève à 247.000 dinars 10/05/2016

De même, l'exercice 2015 s'est caractérisé par une régression de la marge sur coûts matières de l'ordre de 9,13% due à l'augmentation du coût de revient des matières consommées. Le chiffre d'affaires a connu aussi une diminution de 24% par rapport à l'exercice 2014 .

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV- NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES :**IV.1- NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES DE BILAN**

Exercice clos au :	31/12/2015	31/12/2014
Note : 1 <u>Immobilisations incorporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	10 097,500 dinars	5 321,800 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Logiciels informatiques	10 097,500 dinars	5 321,800 dinars
Note : 2 <u>Amortissement des immobilisations incorporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	5 834,481 dinars	5 040,979 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Logiciels informatiques	5 834,481 dinars	5 040,979 dinars
Note : 3 <u>Immobilisations corporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	10 605 710,328 dinars	10 576 098,549 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Matériels industriels	8 384 846,152 dinars	8 384 846,152 dinars
* Agencements et aménagements matériels ind	45 229,950 dinars	45 229,950 dinars
* Matériels de transport	260 278,185 dinars	253 582,955 dinars
* Installations générales aménag. divers	45 225,641 dinars	45 225,641 dinars
* Equipements de bureau	95 990,842 dinars	83 930,039 dinars
* Matériels informatiques	73 167,917 dinars	68 336,141 dinars
* Agencements et aménagements sur terrains d	833 758,850 dinars	575 954,178 dinars
* Immobilisations en cours	0,000 dinars	251 780,702 dinars
* Immobilisations à statut juridique particulier	867 212,791 dinars	867 212,791 dinars
Note : 4 <u>Amortissement des immobilisations corporelles</u>		
Cette rubrique totalise un montant de :	6 151 595,554 dinars	5 457 082,532 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Matériels industriels	4 950 417,650 dinars	4 414 354,923 dinars
* Agenc. et aménag. matériel industriel	45 229,950 dinars	44 841,685 dinars
* Matériels de transport	237 545,508 dinars	225 095,686 dinars
* Installations générales aménagements divers	24 294,947 dinars	21 091,349 dinars
* Equipements de bureau	70 375,068 dinars	64 133,800 dinars
* Matériels informatiques	66 330,460 dinars	60 884,934 dinars
* Agencements et aménagements sur terrains d	319 317,504 dinars	279 803,501 dinars
* Immobilisations à statut juridique particulier	438 084,467 dinars	346 876,654 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au : 31/12/2015 31/12/2014

Note : 5 Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant de :	167 200,000 dinars	176 170,000 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Titres de participation SITEC ALKHOUTAF	150 000,000 dinars	150 000,000 dinars
* Titres de participation BTS	1 000,000 dinars	1 000,000 dinars
* Prêts au personnel	16 200,000 dinars	25 170,000 dinars

Note : 6 Provision Pour dépréciation des immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant de :	30 000,000 dinars	0,000 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Titres de participation SITEC ALKHOUTAF	30 000,000 dinars	0,000 dinars

Note : 7 Autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant de :	9 629,912 dinars	0,000 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Charges à répartir	14 444,868 dinars	28 552,100 dinars
* Résorption	-4 814,956 dinars	-28 552,100 dinars

Note : 8 Stocks

Cette rubrique totalise un montant de :	1 620 075,806 dinars	1 264 547,346 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Matières premières	1 050 595,358 dinars	730 489,832 dinars
* Matières consommables	205 985,517 dinars	240 935,029 dinars
* Pièces de rechange	48 406,004 dinars	52 458,250 dinars
* Produits semi-finis	71 288,927 dinars	84 836,208 dinars
* Produits finis	239 462,000 dinars	143 183,027 dinars
* Stocks de déchets	3 338,000 dinars	12 645,000 dinars

Note : 9 Provisions pour dépréciation des stocks

Cette rubrique totalise un montant de :	13 044,370 dinars	47 084,440 dinars
Elle se détaille comme suit :		
*Matières premières	5 254,834 dinars	3 652,449 dinars
* Produits finis	3 989,360 dinars	39 631,815 dinars
* Matières consommables	3 800,176 dinars	3 800,176 dinars

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au :

31/12/2015

31/12/2014

Note : 10 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant de :	1 215 572,414 dinars	1 626 795,755 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Clients ordinaires	752 848,445 dinars	1 177 333,256 dinars
* Clients effets à recevoir	30 054,652 dinars	72 570,444 dinars
* Clients douteux	432 669,317 dinars	376 892,055 dinars

Note : 11 Provisions pour dépréciation des créances clients

Cette rubrique totalise un montant de :	432 669,317 dinars	376 892,055 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Provision pour dép. des créances douteuses	432 669,317 dinars	376 892,055 dinars

Note : 12 Autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant de :	915 011,288 dinars	950 152,119 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Personnel et comptes rattachés	40 690,000 dinars	45 645,810 dinars
* Etat et collectivités publiques (M et impôt 2013)	14 956,217 dinars	14 956,217 dinars
* Etat crédit d'impôts	697 844,786 dinars	691 453,284 dinars
* Etat TVA en attente de récupération	10 333,469 dinars	12 754,406 dinars
* Débiteurs divers	134 305,428 dinars	163 170,359 dinars
* Charge constatés d'avances	16 881,388 dinars	22 172,043 dinars

Note : 13 Provision pour dépréciation autres actifs courants

* Etat crédit d'impôts	14 956,217 dinars	0,000 dinars
* Etat et collectivités publiques (M et impôt 2013)	14 956,217 dinars	0,000 dinars

Note : 14 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique totalise un montant de :	51 980,812 dinars	155 845,591 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Valeurs à l'encaissement	42 324,121 dinars	104 944,932 dinars
* STB	1 310,681 dinars	1 375,590 dinars
* ATB 1070/66	2 960,034 dinars	2 960,034 dinars
* ATB 3911/57	2 093,457 dinars	2 116,737 dinars
* Anon Bank	0,000 dinars	40 725,983 dinars
* UBCI	2 619,349 dinars	3 252,720 dinars
* Caisse	673,170 dinars	169,595 dinars

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au :

31/12/2015

31/12/2014

Note : 15 Le capital social

Cette rubrique totalise un montant de : 4 000 000,000 dinars 4 000 000,000 dinars
Elle se détaille comme suit :

* Capital social 4 000 000,000 dinars 4 000 000,000 dinars

Note : 16 Réserve Spéciale de réévaluation libre

Cette rubrique totalise un montant de : 1 491 382,560 dinars 1 491 382,560 dinars
L'opération de la réévaluation libre du matériel industriel a été effectuée par un expert désigné par ordonnance sur requête N° 36891 a dégagé une réserve spéciale de réévaluation de :

* Réserve Spéciale de réévaluation 1 491 382,560 dinars 1 491 382,560 dinars

Note : 17 Résultats reportés

Cette rubrique totalise un montant de : -959 164,671 dinars -608 152,715 dinars
Elle se détaille comme suit :

* Résultats reportés -941 772,498 dinars -608 152,715 dinars
* Modifications comptables affectant les résultats -17 392,173 dinars 0,000 dinars

Note : 18 Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique totalise un montant de : 391 634,785 dinars 470 661,810 dinars
Elle se détaille comme suit :

* Emprunt AMEN BANK 391 634,785 dinars 470 661,810 dinars

Note : 19 Autres passifs financiers

Elle se détaille comme suit : 23 268,789 dinars 50 403,526 dinars

* Emprunt leasing 23 268,789 dinars 50 403,526 dinars

Note : 20 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique totalise un montant de : 58 610,832 dinars 65 263,829 dinars
Elle se détaille comme suit :

* Provisions pour risques et charges 58 610,832 dinars 65 263,829 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos au :

31/12/2015

31/12/2014

Note : 21 Les fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant de : 1 871 847,363 dinars 1 746 854,729 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Fournisseurs d'exploitation	209 141,767 dinars	234 887,774 dinars
* Fournisseurs effets à payer	1 661 705,591 dinars	1 510 527,473 dinars
* Fournisseurs d'immobilisations	1 000,005 dinars	1 439,482 dinars

Note : 22 Autres passifs courants

Cette rubrique totalise un montant de : 442 564,520 dinars 340 386,520 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Personnel et comptes rattachés	101 663,583 dinars	125 788,365 dinars
* Personnel et oppositions sur salaires	813,044 dinars	1 193,998 dinars
* Etat retenues à la source sur salaires	35 166,977 dinars	24 562,159 dinars
* Etat retenues à la source sur autres règlements	16 444,950 dinars	18 901,372 dinars
* Etat FODEC à payer	3 301,561 dinars	6 216,531 dinars
* Etat timbres fiscaux	23,000 dinars	23,400 dinars
* Etat TFP à payer	3 286,398 dinars	3 274,358 dinars
* Etat FOPROLOS à payer	3 286,398 dinars	3 274,358 dinars
* Etat TVA à régulariser	10 430,455 dinars	6 546,603 dinars
* Etat TCL à payer	535,645 dinars	0,000 dinars
* Comptes courants associés	3 750,000 dinars	3 750,000 dinars
* Actionnaires Jotons de présence	18 750,000 dinars	22 500,000 dinars
* Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201 223,020 dinars	112 421,496 dinars
* Assurance groupe	6 728,046 dinars	0,000 dinars
* Crédoiteurs divers	24 494,776 dinars	1 576,035 dinars
* Comptes de régularisation	12 666,667 dinars	10 357,845 dinars

Note : 23 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique totalise un montant de : 2 112 196,299 dinars 1 645 650,678 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Crédit relais court terme	1 500 000,000 dinars	0,000 dinars
* Crédit Financement de Stock	100 000,000 dinars	0,000 dinars
* Échéances à moins d'un an crédit AMEN BANK	79 027,025 dinars	74 088,874 dinars
* Échéances à moins d'un an crédit leasing	27 420,796 dinars	78 504,239 dinars
* Intérêts courus non encore échus	109 044,337 dinars	5,565 dinars
* AMEN BANK	296 704,141 dinars	0,000 dinars
* Banques Financement de devises	0,000 dinars	1 493 052,000 dinars

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV.2- NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

Exercice clos au : 31/12/2015 31/12/2014

Note : 24 Revenus

Cette rubrique totalise un montant de :	4 978 833,323 dinars	6 567 130,803 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Vente en suspension de TVA & à l'export	352 024,795 dinars	316 448,600 dinars
* Vente locales	4 625 720,958 dinars	6 241 114,203 dinars
* Travaux de sous-traitance	1 087,570 dinars	6 558,000 dinars

Note : 25 Autres produits d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant de :	131 051,187 dinars	102 892,588 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Reprises sur provisions stocks	47 084,440 dinars	32 253,468 dinars
* Reprises sur prov pour risques et charges	26 019,774 dinars	14 000,000 dinars
* Reprises sur provisions créances douteuses	0,000 dinars	0,000 dinars
* Transfert de charges	57 946,973 dinars	56 639,120 dinars

Note : 26 Variation des stocks des produits finis et encours

Cette rubrique totalise un montant de :	-73 424,692 dinars	-44 933,547 dinars
Elle se détaille comme suit :		
*Variation des stocks des produits finis	-96 278,973 dinars	11 941,442 dinars
*Variation des stocks des produits semi-finis	13 547,281 dinars	-46 535,189 dinars
*Variation des stocks de déchets	9 307,000 dinars	-10 339,800 dinars

Note : 27 Achats d'approvisionnements et matières premières

Cette rubrique totalise un montant de :	3 468 067,636 dinars	4 270 969,822 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Achats matières premières locales	3 002 304,979 dinars	3 517 058,468 dinars
* Variation des stocks de matières	-320 105,526 dinars	46 272,687 dinars
* Achats matières premières étrangers	46 261,601 dinars	143 565,891 dinars
* Achats matières consommables et autres	383 586,011 dinars	509 086,112 dinars
* Variation des stocks matières consommables	38 001,758 dinars	-56 463,182 dinars
* Autres Achats et prestation services	318 018,813 dinars	111 419,846 dinars

Note : 28 Charges du personnel

Cette rubrique totalise un montant de :	1 499 481,662 dinars	1 458 484,784 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Salaires bruts	1 255 411,193 dinars	1 174 586,593 dinars
* Charges sociales légales	212 437,146 dinars	201 415,225 dinars
* Autres charges de personnel	31 633,323 dinars	82 482,966 dinars

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au : 31/12/2015

31/12/2014

Note : 29 Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise un montant de :	833 266,106 dinars	481 486,592 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Immobilisations incorporelles	793,502 dinars	470,200 dinars
* Immobilisations corporelles	694 513,022 dinars	401 845,296 dinars
* Réorption charges à réparat	4 814,956 dinars	4 267,066 dinars
* Provisions pour dépréciation ImmoB financier	30 000,000 dinars	0,000 dinars
* Provisions pour dépréciation des stocks	13 044,370 dinars	47 081,410 dinars
* Provisions pour dépréciation des créances	55 777,262 dinars	0,000 dinars
* Provisions pour risque	34 322,994 dinars	27 819,590 dinars

Note : 30 Autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant de :	562 470,922 dinars	578 755,186 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Achats non stockés	88 435,173 dinars	93 696,976 dinars
* Locations et charges locatives	43 600,000 dinars	40 000,000 dinars
* Entretien et réparations	86 771,978 dinars	79 035,113 dinars
* Primes d'assurances	58 911,567 dinars	30 490,013 dinars
* Etudes recherches et autres services extérieur	14 924,495 dinars	13 958,009 dinars
* Honoraires société de services & personnel ex	82 788,113 dinars	103 168,936 dinars
* Honoraires et rémunérations intermédiaires	37 945,774 dinars	27 030,131 dinars
* Publicité publication et relations publiques	15 972,806 dinars	16 140,570 dinars
* Subventions et dons	862,833 dinars	2 608,140 dinars
* Transport et déplacement	43 512,766 dinars	74 867,225 dinars
* Déplacements missions et réceptions	12 187,384 dinars	25 315,033 dinars
* Frais postaux et frais de communications	9 034,828 dinars	10 058,448 dinars
* Services bancaires et assimilés	16 941,122 dinars	8 013,001 dinars
* Jetons de présence et rémunération CA	15 000,000 dinars	18 750,000 dinars
* Impôts et taxes	35 581,783 dinars	35 623,591 dinars

Note : 31 Charges financières nettes

Cette rubrique totalise un montant de :	282 410,917 dinars	235 790,012 dinars
Elle se détaille comme suit :		
* Intérêts créés bancaires et leasing	116 099,776 dinars	9 590,553 dinars
* Intérêts sur escomptes et autres	191 873,594 dinars	163 717,386 dinars
* Pertes de change	1 784,256 dinars	62 452,073 dinars
* Gains de change	-27 346,709 dinars	0,000 dinars

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au : 31/12/2015 31/12/2014

Note : 32 Produits de placement

Cette rubrique totalise un montant de : 782,328 dinars 1,500 dinars
 Elle se détaille comme suit :

* Produits de placement 782,328 dinars 1,500 dinars

Note : 33 Autres gains ordinaires

Cette rubrique totalise un montant de : 2 883,565 dinars 8 655,317 dinars
 Elle se détaille comme suit :

* Produits sur éléments non récurrents 849,665 dinars 6 621,417 dinars

* Loyer matériels 2 033,900 dinars 2 033,900 dinars

Note : 34 Autres pertes ordinaires

Cette rubrique totalise un montant de : 14 760,688 dinars 16 335,575 dinars
 Elle se détaille comme suit :

* Pertes sur éléments non récurrents 14 760,688 dinars 16 335,575 dinars

Note : 35 Impôts sur les sociétés

Cette rubrique totalise un montant de : 11 679,520 dinars 15 411,567 dinars
 Elle se détaille comme suit :

* Impôts sur les sociétés 2015 11 679,520 dinars 15 411,567 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

IV.3- NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Note : 36 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Cette rubrique se détaille comme suit:	-34 387,479 dinars	-981 563,475 dinars
* Logiciels informatiques	-4 775,700 dinars	0,000 dinars
* Matériels industriels	0,000 dinars	-768 466,460 dinars
* Agenc. et aménag. matériel industriel	0,000 dinars	-700,200 dinars
* Matériels de transport	-6 695,230 dinars	0,000 dinars
* Installations générales aménagements divers	0,000 dinars	-1 361,009 dinars
* Equipements de bureau	-12 060,803 dinars	-6 786,737 dinars
* Matériels informatiques	-4 831,776 dinars	-5 115,876 dinars
* Agencements et aménagements sur terrains e	-2 281,000 dinars	0,000 dinars
* Immobilisations en cours	-3 742,970 dinars	-199 133,193 dinars

Note : 37 EMPRUNTS

	1 600 000,000 dinars	600 000,000 dinars
* Emprunts AMEN BANK	1 600 000,000 dinars	600 000,000 dinars

Note : 38 Remboursement d'emprunts et intérêts

Cette rubrique se détaille comme suit:	-1 795 676,629 dinars	-268 172,466 dinars
* Emprunts Bancaires (Principal)	-1 671 700,301 dinars	-158 374,316 dinars
* Emprunts Bancaires (Intérêts)	-147 738,095 dinars	-32 441,018 dinars
* Emprunt Leasing (Principal)	-78 216,001 dinars	-67 082,591 dinars
* Emprunt Leasing (intérêts)	-7 061,001 dinars	-9 581,988 dinars
* Intérêts courus non encore écus 2014	-5,565 dinars	-695,118 dinars
* Intérêts courus non encore écus 2015	109 041,337 dinars	5,565 dinars

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

IV.4- NOTES D'ORDRE FISCAL

Note : 39. Reports déficitaires

Les reports déficitaires non encore imputés s'élevaient à 1.766.630,181 dinars et se détaillent comme suit :
Et se détaillent comme suit :

	1 753 294,831 dinars	238 844,829 dinars
* Amortissements réputés différés 2014	238 844,829 dinars	238 844,829 dinars
* Report ordinaire 2015	789 849,745 dinars	0,000 dinars
* Amortissements réputés différés 2015	724 600,257 dinars	0,000 dinars

Note : 40. Fonds propres disponibles au 31/12/2013

Les fonds propres disponibles au 31/12/2013 régis par le point 7 de l'article 19 de la loi 2013-54 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014 se détaillent comme suit :

	1 491 382,560 dinars	1 491 382,560 dinars
* Réserve Spéciale de réévaluation	1 491 382,560 dinars	1 491 382,560 dinars

V- Renseignements concernant le droit de vote et la répartition du capital (Annexe 3 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne)

Le capital de la société est composé de 200.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 20 dinars chacune.

Les actionnaires détenant plus que 5% du capital sont les suivants :

- SIFEC ALKHOUTAF : 80,67%
- Groupe M. Mohamed DRISS : 11,25%

شراز دريرة

خبيرة محاسبة - مراقبة حسابات

عضوة بهيئة الخبراء المحاسبين

بالبلاد التونسية

التقرير العام

الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2015

السادة مساهمو شركة "الخطاف الورق المقوى"

I - التقديم:

- 01 - تنفيذًا لمهمة مراقب الحسابات التي وقع تكليفي بها من طرف الجلسة العامة وطبقًا للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية يشرفني أن أوافيكم بنتيجة أعمال المتعلّقة بالسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2015.
- 02 - قمت بمراجعة موازنة شركة " الخطاف الورق المقوى" المختتمة في 31 ديسمبر 2015 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفقات المالية والإيضاحات حول القوائم المالية المختتمة في نفس التاريخ.
- 03 - إن الموازنة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع 7 947 178 دينار وتظهر خسارة محاسبية صافية قدرها 1 485 162 دينار.
- 04 - تم إعداد القوائم المالية تحت مسؤولية مجلس إدارتك وتمثل مسؤوليتي في إبداء الرأي فيها بعد المراجعة والتدقيق.

II - مدى التدقيق:

- 05 - إن مهمتنا المنجزة طبقًا للمعايير العالمية للمراجعة تم تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضمان الكافي حول عدم احتواء القوائم المالية على أخطاء من شأنها أن تحد من قانونية ونزاهة القوائم المالية.

06 - لقد قمنا بتدقيق العناصر المزيدة للمعلومات التي تضمنتها القوائم المالية وذلك بدراسة عينات ممثلة وكذلك بإجراء كل عمليات المراجعة التي اعتبرتها لازمة وضرورية.

07 - لقد قمنا بالتأكد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما توليت تقييم المبادئ المحاسبية المتبعة والتقديرات المهمة المعتمدة وكذلك النظر في كيفية تقديم القوائم المالية.

08 - إن تقييماتنا تمثل أساسا كفيا لإبداء رأينا في قانونية ونزاهة القوائم المالية حيث تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III - الملاحظات:

09 - طبقا لأحكام الفصل 418 من المجلة التجارية المنقح بالقانون ع36 حدد لسنة 2016 المؤرخ في 29 أبريل 2016 والمتعلق بالإجراءات الجماعية، تعتبر شركة الخطاف الورق المقوى مؤسسة تمر بصعوبات إقتصادية حيث أن الخسائر بلغت في 31 ديسمبر 2015 ما قدره 2 444 327 دينار ومليـ027مات وهي بذلك تفوق ثلث رأس مال الشركة البالغ ما قدره 4 000 000 دينار.

10 - قامت شركة الخطاف الورق المقوى بالمساهمة في الترفيع في رأس مال الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف على إثر التنام جلمتها العامة الخارقة للعادة المنعقدة بتاريخ 15 جوان 2013 وذلك بما قدره 150 000 دينار ولم تتزل بعد تسوية وضعيتها طبقا لأحكام الفصل 466 من مجلة الشركات التجارية وذلك بالرغم من سعيها في بيعها.

11 - خلافا للفصل 12 من القانون الأساسي للشركة، تقرر بمقتضى محضر مجلس إدارة الشركة المنعقد بتاريخ 3 ماي 2015، انتخاب رئيس مجلس الإدارة والتفويض له بالإمضاء في كل ما يخص وثائق الشركة ومعاملاتها والتعامل مع البنوك في جميع المجالات، ومصالح البريد والديوانة وكل الإدارات والمصالح، إلى تاريخ تعيين المدير العام في 11 فيفري 2016.

IV - إبداء الرأي:

12 - بالرجوع إلى ما قمنا به من تدقيقات وعنايات وطبقا لما تمليه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها، وباعتبار الملاحظات المضمنة بالفقرة 09 و10 و11 حسب رأينا، إن القوائم المالية قانونية ونزيهة وتقدم بصورة وافية في كل جوانبها المهمة الحالة المالية لشركة " الخطاف الورق المقوى" في 31 ديسمبر 2015 وكذلك نتيجة عملياتها والتحركات المالية للسنة المالية المختتمة بالتاريخ المذكور.

V - الفحوصات والمعلومات الخصوصية

13- إن المعلومات المالية التي يتضمّنها تقرير مجلس الإدارة مطابقة للقائمات المالية المصاحبة لهذا التقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبية المتفق عليها.

14- في إطار قيامنا بمهام تدقيق القائمات المالية لشركة " الخطاف الورق المقوى" والمختتمة في 31 ديسمبر 2015 تولينا فحص اجراءات الرقابة الداخلية المتعلقة بمعالجة المعلومات المحاسبية وإعداد القائمات المالية.

عملا بأحكام الفصل 3 من القانون عدد 94-117 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمنقح بالقانون عدد 2005-96 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 لم نلاحظ بالاعتماد على أعمالنا نقائص جوهرية من شأنها أن تؤثر على رأينا حول القائمات المالية.

15- كما أنه وعملا بأحكام الفصل 19 من الأمر عدد 2001-2728 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001، قمنا بإجراء كل عمليات المراجعة الضرورية وليس لدينا ملاحظات تتعلق بمسك حسابات الأوراق المالية الصادرة عن الشركة باعتبار الترتيب الجاري بها العمل.

صفاقس في 9 جوان 2016



مراقبة الحسابات
شراز لمريرة

شراز دريرة
خبيرة محاسبة مراقبة حسابات
عضوة ببيئة الخبراء المحاسبين
بالبلاد التونسية

التقرير الخاص الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2015

السادة مساهمو شركة " الخطاف الورق المقوى".

طبقا لمقتضيات الفصلين 200 و475 من مجلة الشركات التجارية' نمذكم بالتقرير التالي حول
الإتفاقيات والعمليات المشار إليها بالنصوص المذكورة،

إن مسؤوليتنا تتمثل في التثبت من مدى إحترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص
والمصادقة على الإتفاقيات أو العمليات وتوثيقها التدوين الصحيح بالقائمت المالية. ولا يدخل في
نطاق أعمالنا البحث بصفة خاصة وموسعة عن وجود إتفاقيات أو عمليات محتملة بل تقتصر
أعمالنا على إعلامكم، اعتمادا على المعلومات التي يتّم مننا بها أو تلك المتحصل عليها من خلال
إجراءاتنا المتعلقة بالتدقيق، بخصائصها وأحكام إيرامها بدون أن نبت في منفعتها ووجاهتها ويرجع
لكم النظر والحكم في تقييم وجاهة إيرام هذه الإتفاقيات وتحقيق هذه العمليات قصد المصادقة عليها.

أ) الإتفاقيات والعمليات المبرمة حديثا:

- ✓ تولي شركة "الخطاف الورق المقوى" القيام بعمليات منارولة مع شركة الخطاف الأم خلال
سنة 2015 بما قدره 271 732 دينار ومليء921مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- ✓ تولي شركة "الخطاف الورق المقوى" شراء أطباق مطبوعة من شركة الخطاف الأم خلال
سنة 2015 بما قدره 1 487 636 دينار ومليء658مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- ✓ تولي شركة "الخطاف الورق المقوى" القيام بعمليات منارولة لفائدة شركة الخطاف الأم
خلال سنة 2015 بما قدره 1 098 دينار ومليء946مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تحميل شركة "الخطاف الأم" خلال سنة 2015 أجور وأعباء اجتماعية تخصن بعض العملة التابعين لشركة "الخطاف الورق المقوى" وقدر ذلك 57 946 دينار ومليـ973مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

✓ تحمّل شركة "الخطاف الورق المقوى" خلال سنة 2015 مبلغ 1 486 دينار ومليـ704مات بعنوان قسط التأمين المتعلق بالعونين المنتدبين من شركة الخطاف الأم.

تم ترخيص كل هاته الإتفاقيات من طرف مجلسي إدارتكم المنعقدين بتاريخ 22 جانفي 2015 وبتاريخ 31 ماي 2016.

✓ خلاص شركة الخطاف الأم خلال سنة 2015 لمصاريف إقامة المسؤول على الفرع بعنوان مشاركته في إجتماع الشراكة التونسية الجزائرية لفائدة شركة الخطاف الورق المقوى بقيمة 300 دينار.

✓ تحميل شركة "الخطاف الأم" خلال سنة 2015 مبلغ 13 528 دينار بعنوان خلاص باقي القرض الذي تم إسناده للمسؤول على الفرع بشركة الخطاف الورق المقوى والذي تم إعادة إجماعه بشركة الخطاف الأم.

✓ التمتع بكفالة وضمنان من شركة الخطاف الأم خلال سنة 2015 لفائدة بنك الأمان بمناسبة إبرام عقد قرض قصير المدى وذلك في حدود مبلغ قدره 1 500 000 دينار.

تم ترخيص كل هاته الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 31 ماي 2016.

تعرض كل هذه الإتفاقيات على جليستكم العامة للمصادقة عليها.

ب) الإتفاقيات والعمليات القديمة :

✓ كراء المحلّ التابع لشركة الخطاف الأم والكانن بطريق تونس كلS.13م إلى شركة "الخطاف الورق المقوى" بمعين كراء سنوي قدره 40 000 دينار دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تم ترخيص هذه الإتفاقيات من طرف مجلس إدارة شركة "الخطاف الأم" المنعقد بتاريخ 21 أفريل 1993.

✓ تحمل شركة "الخطاف الورق المقوى" كلفة أشغال بناء سياج خارجي بالعقار الكائن بطريق تونس كلـ13.5م والذي هو على ملك شركة الخطاف الأم بما قدره 75 006 دينار ومليـ917مات بما في ذلك تكلفة بناء ورشة الصيانة بالجهة الشرقية للسياج.

تم ترخيص هاته الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 24 مارس 2010 وبتاريخ 02 ماي 2011 وبتاريخ 29 مارس 2012 وتمت المصادقة عليها من خلال ما قررته الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 20 ماي 2012.

✓ تحمل شركة "الخطاف الورق المقوى" كلفة أشغال تشييد مخزن وتجهيزات بالعقار الكائن بطريق تونس كلـ13.5م والذي هو على ملك شركة الخطاف الأم وقد بلغت كلفة الأشغال إلى غاية 31 ديسمبر 2015 ما قدره 255 523 دينار ومليـ672مات .

تم ترخيص هاته الإتفاقيات من طرف مجلسي إدارتكم المنعقدين بتاريخ 15 فيفري 2014 وبتاريخ 26 مارس 2015.

✓ تسويغ "شركة الخطاف الورق المقوى" لشركة الخطاف الأم آلة تحضير أفلام الطباعة وآلة تحضير أطباق الطباعة بمبلغ قدره 2 400 دينار في السنة باعتبار الأداء على التيمة المضافة على أن تكون مصاريف التأمين و النقل على كاهل الشركة الأم.

تم ترخيص هذه الإتفاقيات من طرف مجلس إدارة شركة "الخطاف الأم" المنعقد بتاريخ 06 ديسمبر 2004.

✓ التمتع بكفالة وضممان من شركة الخطاف الأم خلال سنة 2013 لفائدة بنك الأمان بمناسبة إبرام عقد قرض تصرف قصير المدى وذلك في حدود مبلغ قدره 1 400 000 دينار.

✓ التمتع بكفالة وضممان من شركة الخطاف الأم خلال سنة 2013 لفائدة بنك الأمان بمناسبة إبرام عقد قرض متوسط المدى وذلك في حدود مبلغ قدره 600 000 دينار.

تم ترخيص هاتين الإتفاقيتين من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 15 فيفري 2014 وتمت المصادقة عليها من خلال ما قررته الجلسة العامة العادية للشركة المنعقدة بتاريخ 18 ماي 2014.

كما تجدر الإشارة وأنه تم ترخيص هاتين الإتفاقيتين من طرف مجلس إدارة شركة "الخطاف الأم" المنعقد بتاريخ 15 فيفري 2014.

✓ قامت شركة الخطاف الورق المقوى بالمساهمة في الترفيع في رأس مال الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف خلال سنة 2014 بما قدره 150 000 دينار.

تم ترخيص هاته الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 26 جويلية 2014 وتمت المصادقة عليها من خلال ما قررته الجلسة العامة العادية للشركة المنعقدة بتاريخ 03 ماي 2015.

وتجدر الإشارة إلى أن كل الإتفاقيات والعمليات القديمة تم تجديد ترخيصها من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 31 ماي 2016 وتعرض على جلستكم العامة قصد المصادقة عليها.

ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مستيريها:

✓ تحملت شركة الخطاف الورق المقوى نسبة 40% من أعباء أجرة المدير العام المنتهية مهامه بما في ذلك الأعباء المتصلة بها بعنوان سنة 2015 والتي بلغت ما قدره 15 825 دينار ومليء 186 ممت دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة وذلك طبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 12 جانفي 2013 وطبقا لقرار مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 31 ماي 2016.

✓ منحة بعنوان مهام إستثنائية قدرها 900 دينار تم صرفها لعضو مجلس الإدارة المنتهية مهامه السيد الطاهر العفاس خلال سنة 2015.

✓ منح السيدة استبرق المعالج عضوة بمجلس الإدارة والمنتهية مهامها، بصفتها موظفة بقسم المحاسبة، مرتب إلى غاية 30 أفريل 2015 بما في ذلك المنح قدره 5 153 دينار صافي من الأداءات مع تحقل الشركة مبلغ 925 بعنوان مصاريف المحروقات.

تم ترخيص كل هاته الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 31 ماي 2016.

✓ منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ جملي قدره 15 000 دينار بعنوان سنة 2014 صافية من الضرائب تم إقرارها من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 3 ماي 2015.

وتعرض كل هذه الإتفاقيات على جاستكم العامة للمصادقة عليها.

باستثناء الإتفاقيات والعمليات المذكورة أعلاه، لم تكشف أعمالنا على وجود إتفاقيات أو عمليات أخرى تدخل في إطار الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

صفاقس في 9 جوان 2016



مراقبة الحسابات

شراز لريرة

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL AMS SA

SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

La société LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL, AMS SA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Hichem AMOURI et Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles		666 483	550 589
Amortissement des immobilisations incorporelles		(541 381)	(516 898)
Total des immobilisations incorporelles	1	125 102	33 691
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles		45 411 804	41 938 769
Amortissement des immobilisations corporelles		(35 610 349)	(33 173 826)
Immobilisations corporelles en cours		9 390	2 227 192
Total des immobilisations corporelles	2	9 810 845	10 992 136
Immobilisations financières			
Immobilisations financières		262 382	292 347
Provisions sur immobilisations financières		(4 310)	(12 416)
Total des immobilisations financières	3	258 072	279 931
Autres actifs non courants	4	1 881 105	320 896
Actifs d'impôts différés	5	5 763 708	2 962 828
Total des autres actifs non courants		7 644 813	3 283 724
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		17 838 832	14 589 482
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	35 539 779	36 755 496
Provisions pour dépréciation des stocks		(1 013 680)	(1 013 680)
Clients et comptes rattachés	7	10 804 676	6 833 941
Provisions pour dépréciation des comptes clients		(4 729 506)	(3 966 474)
Autres actifs courants	8	5 112 450	4 892 071
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(256 963)	(42 731)
Placements et autres actifs financiers		810 000	2 210 000
Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers		(10 000)	(10 000)
Liquidités et équivalents de liquidités	9	558 676	286 296
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		46 815 432	45 944 919
TOTAL DES ACTIFS		64 654 264	60 534 400

BILAN CONSOLIDE (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		26 828 020	26 828 020
Réserves		5 000 000	5 000 000
Subventions d'investissement		260 829	483 183
Réserves Consolidées		(16 516 591)	(13 965 238)
Ecart de Conversion		17 661	16 109
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		15 589 919	18 362 075
Résultat de l'exercice groupe		(6 594 795)	(2 551 353)
Total des capitaux propres avant affectation		8 995 124	15 810 721
Réserves des minoritaires		-	-
Résultats des minoritaires		-	-
Total des intérêts minoritaires		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	10	8 995 124	15 810 721
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	11	5 623 905	8 138 255
Provision pour risques et charges		513 830	315 830
Total des passifs non courants		6 137 735	8 454 085
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	12	7 391 664	5 956 041
Autres passifs courants	13	7 801 589	5 294 213
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	34 328 152	25 019 340
Total des passifs courants		49 521 405	36 269 594
TOTAL DES PASSIFS		55 659 140	44 723 679
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 654 264	60 534 400

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	25 452 138	27 630 867
Autres produits d'exploitation	16	246 623	182 918
Production immobilisée		758 957	767 264
Total des produits d'exploitation		26 457 718	28 581 048
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et encours		2 649 221	(2 128 190)
+ Achats consommés de matières premières et fournitures	17	12 604 662	14 309 723
+ Achats d'approvisionnement consommés	18	1 154 778	2 153 365
+ Charges de personnel	19	7 295 505	7 821 074
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	20	5 253 582	3 571 858
+ Autres charges d'exploitation	21	3 453 029	3 332 846
Total des charges d'exploitation		32 410 777	29 060 676
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		-5 953 059	-479 627
Charges financières nettes	22	(3 314 347)	(3 242 029)
Autres gains ordinaires	23	24 601	698 871
Autres pertes ordinaires	24	(93 437)	(13 875)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
		-9 336 242	-3 036 661
Impôt exigible		59 433	64 036
Impôt différé		(2 800 880)	(549 343)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT			
		(6 594 795)	(2 551 353)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			
		-6 594 795	-2 551 353
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>		0	0
<i>Part du groupe dans le résultat</i>		(6 594 795)	(2 551 353)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			
		(6 594 795)	(2 551 353)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Montants en dinars)

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		-6 594 795	-2 551 353
Ajustement pour :			
Amortissements et Provisions		5 253 582	3 571 858
Variations des besoins en fonds de roulement	25	948 706	-2 299 298
<u>Les mouvements ne générant pas des flux</u>			
Autres actifs non courants		-2 821 657	1 220 657
Productions immobilisées		-758 957	-767 264
Résorption des Subventions d'investissement		-222 354	-177 615
Impôt différés		-2 800 880	-802 386
Ecart de conversion		1 552	2 268
Plus value ou moins value de cession		-21 426	-698 837
Reprise sur provisions			-6 963
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-7 016 229	-2 508 933
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		-681 908	-2 236 742
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		48 998	149 460
Décassements / acquisition d'immobilisations financières		-318	-16 954
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		27 128	594 000
Flux provenant de la sortie de périmètre de conso MIDCO			130 895
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-606 100	-1 379 341
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements de subventions d'investissement			268 430
Encaissements provenant des crédits	26	41 293 540	30 004 897
Remboursements des crédits	27	-36 164 056	-28 861 223
Encaissements /cessions des placements courants		8 020 000	2 650 000
Décassements /acquisition des placements courants		-6 620 000	-2 200 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		6 529 484	1 862 105
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie au début de l'exercice		-6 588 050	-4 561 881
Trésorerie à la fin de l'exercice	28	-7 680 895	-6 588 051

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	2015	2014
Revenus	25 452 138					
Autres produits d'exploitations	246 623					
Production stockée	- 2 649 221					
Production Immobilisée	758 957					
Total	23 808 497	Total	-	Production	23 808 497	30 709 238
Production	23 808 497	Achats consommés	13 759 440	Marge sur cout matières	10 049 057	14 246 150
Marges sur coût matières	10 049 057					
Subventions d'exploitations	-	Autres charges Externes	3 257 422			
Total	10 049 057	Total	3 257 422	* Valeur Ajoutée brute	6 791 635	11 119 699
Valeur Ajoutée Brute	6 791 635	Impôts et taxes	195 607	* Excédent brut		
		Charges de personnel	7 295 505	(ou Insuffisance)		
Total	6 791 635	Total	7 491 112	d'exploitation	- 699 477	3 092 231
- Excédent brut d'exploitation		Insuffisance d'exploitation	699 477			
Autres produits ordinaires	24 601	Charges financières	3 314 347			
Produits financiers		Dotations aux Amortissement et aux Provisions ordinaires	5 253 582			
		Autres Pertes	93 437			
Total	24 601	Total	9 360 843	Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés	- 9 336 242	- 3 036 661
Transferts et reprise de charges	-	Impôt sur le résultat ordinaire	- 2 741 447	Résultat net de l'exercice	- 6 594 795	- 2 551 353
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modificat ^o comptables	-			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-			
Total	-	Total	-	Résultat net après modification comptable	- 6 594 795	- 2 551 353

Notes aux états financiers consolidés

I. Périmètre de consolidation :

Conformément aux dispositions de la norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés, le groupe Les Ateliers Mécaniques du Sahel comprend la société mère et toutes les entreprises qui sont contrôlées par elle.

► Le tableau des titres de participations inter sociétés consolidées :

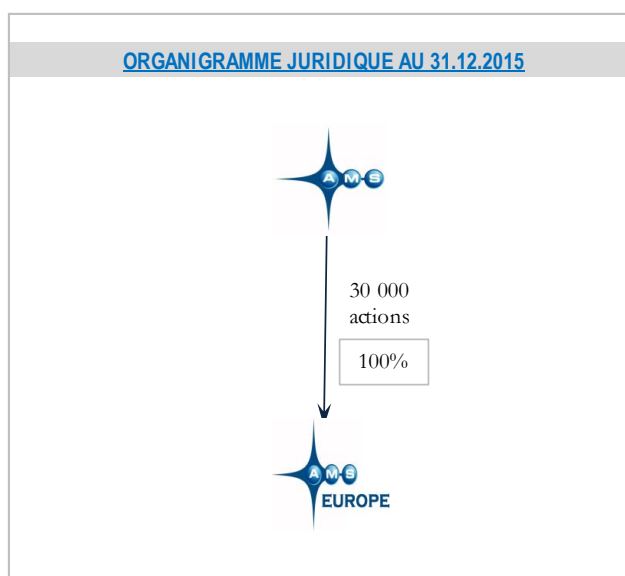
Participants	AMS EUROPE		
	Nombre de titres	%	Valeur d'acquisition
<i>Les Ateliers Mécaniques du Sahel</i>	30 000	100,00%	554 400

► Les tableaux des pourcentages de contrôle et d'intérêts des sociétés consolidées :

Société		Pourcentage de contrôle				Pourcentage d'intérêts du Groupe			Pourcentage d'intérêts des minoritaires	
		Direct	Indirect	Total	Type de contrôle	Méthode de consolidation	2015	2014		Variation
<i>AMS</i>	M						100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
<i>AMS EUROPE</i>	F	100,00%	0,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%

► L'organigramme de l'ensemble consolidé :

L'organigramme juridique du Groupe AMS, au 31 décembre 2015, se présente de la manière suivante :



► Présentation des sociétés consolidées :

◆ Présentation de la société mère :



La société **LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL « AMS »** est une société anonyme de droit tunisien, constituée depuis 1962. Le capital social s'élève à 26 828 020 dinars divisé en 5 365 604 actions de 5 DT chacune.

La société a pour objet :

- La fabrication et la commercialisation d'article de ménage et de tous produits de Robinetterie et de Quincaillerie ainsi que tous sous produits et dérivés ;
- Toutes opérations mobilières et immobilières qui s'attachent. Généralement toutes opérations industrielles, commerciales, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social de la société.

◆ Présentation des filiales :



La société **AMS EUROPE** est une société par actions simplifiées, installée en France. La création a été effectuée en 2008 avec un capital de 150 000 EUR, augmenté pour 150 000 EUR en 2009.

La société a pour objet la commercialisation et la diffusion de robinetterie et d'articles de ménage

II. Standards et normes de référence :

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés;
- Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises.

III. Etats financiers consolidés :

Les états financiers consolidés de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel arrêtés au 31.12.2015 comprennent :

- ◆ Le bilan consolidé
- ◆ L'état de résultat consolidé
- ◆ L'état de flux de trésorerie consolidé

- ◆ Les notes aux états financiers consolidés

IV. Démarche méthodologique :

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend deux étapes principales, à savoir :

- ◆ Les opérations de pré-consolidation
- ◆ Les opérations de consolidation proprement dite

A. Les opérations de pré-consolidation :

Au cours de cette étape il a été procédé aux retraitements dits d'homogénéité. Ces derniers ont pour but d'appliquer des méthodes d'évaluation homogènes dans la consolidation. (Frais préliminaires, méthodes d'amortissement,)

B. Les opérations de consolidation proprement dites :

Elles comportent :

- ◆ Le cumul des comptes individuels
- ◆ L'élimination des comptes et des opérations réciproques
- ◆ L'élimination des profits internes
- ◆ Le retraitement de l'impôt sur les sociétés
- ◆ Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

B.1. L'élimination des comptes et des opérations réciproques :

Les comptes consolidés de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel étant le reflet de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité. Les opérations et résultats entre sociétés consolidées ont été par conséquent éliminés.

→ Eliminations n'affectant pas les capitaux propres (et le résultat) consolidés

Les comptes réciproques de dettes et de créances (clients/ fournisseurs, prêts/ comptes courants, ...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, ...) ont été éliminés.

→ Eliminations affectant les capitaux propres (et/ou le résultat) consolidés

Il s'agit principalement des profits internes sur stocks.

En principe, les éléments d'actif sont valorisés à leur coût d'acquisition par le groupe. En cas de cession interne, c'est donc la valeur d'origine qui doit figurer dans les comptes consolidés. Par voie de conséquence, les profits internes réalisés lors de la cession des marchandises et des produits finis ont été éliminés.

B.2. Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation :

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de la consolidation directe.

V. Principes et méthodes comptables appliqués :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Méthode n°1 : Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Désignation	Taux d'amortissement
Logiciels	33%
Fonds de commerce	5% et 10%
Ecarts d'acquisition	10%
Constructions	2% et 5%
Matériels et outillages industriels	10% et 20%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagement et installations	10%
Mobiliers et matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%

Méthode n° 2 : Les immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé le montant des placements à long terme détenus par la société dans l'intention de les conserver durablement. Ces placements sont comptabilisés pour leurs valeurs d'apport ou leurs coûts d'acquisition.

Est également enregistré sous cet intitulé le montant des dépôts et cautionnements, des prêts accordés au personnel ainsi que des autres prêts non remboursés à la date de clôture de période.

Méthode n° 3 : Valeurs d'exploitation

Les stocks de marchandises (appareils, matériels et pièces de rechange) sont valorisés soit au prix de vente hors taxes récupérables, déduction faite d'une décote représentant la marge bénéficiaire incluse dans ce prix, soit au coût moyen pondéré.

Les stocks de matières premières, accessoires et matières consommables sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis et des en-cours sont valorisés au coût de production.

Méthode n° 4 : Clients & comptes rattachés

Sont enregistrés sous cet intitulé les créances ordinaires liées à la vente de biens ou de services rattachés au cycle d'exploitation de la société.

Les créances matérialisées par des effets figurent également sous cet intitulé.

Méthode n° 5 : Emprunts

Les crédits contractés par la société sont comptabilisés au passif du bilan pour le principal. A la clôture de la période les échéances à moins d'un an sont reclassées.

Les intérêts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Méthode n° 6 : Fournisseurs étrangers

Sont enregistrés sous cet intitulé les dettes libellés en devises qui ont été converties en dinars au taux du jour de comptabilisation de la facture.

Les variations de cours défavorables à la société, constatées à la fin de la période, donnent lieu à une actualisation de ces dettes pour couvrir les risques de change correspondants.

Méthode n° 7 : Comptes de régularisation

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de périodicité et de rattachement des charges aux produits, les obligations de la société ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des comptes de charges et de produits de la période.

VI. Notes aux états financiers :

Note n°1 : Les immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique immobilisations incorporelles s'élève à 125 102 dinars contre un solde de 33 691 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Logiciels	404 199	404 199	-
Concessions, brevets et licences	262 284	146 391	115 893
TOTAL BRUT	666 483	550 589	115 893
Amortissement	(541 381)	(516 898)	(24 483)
TOTAL NET	125 102	33 691	91 410

Note n° 2 : Les immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique immobilisations corporelles s'élève à 9 810 845 dinars contre un solde de 10 992 136 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Terrains	52 493	52 493	-
Constructions	3 179 334	3 179 334	-
Agencements et Aménagements Constructions	8 921 990	6 832 222	2 089 768
Matériels Industriels	18 026 021	17 656 462	369 559
Outillages Industriels	10 602 153	9 659 179	942 974
Matériels de transport	1 352 120	1 386 276	- 34 156
Equipements de bureau	343 485	338 395	5 090
Matériels Informatiques	956 383	918 700	37 683
Matériels divers	1 962 417	1 900 301	62 116
Installat°. Agen. Et Aménag. Divers	15 408	15 408	-
Amortissement	(35 610 349)	(33 173 826)	- 2 436 523
Immobilisations en cours	9 390	2 227 192	- 2 217 802
TOTAL	9 810 845	10 992 136	-1 181 291

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATIONS	Taux	Valeur Brute au 01/01/2015	VALEURS D'ACQUISITIONS				Cessions	Valeur Brute au 31/12/2015	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Valeur Comptable Nette	
			Nouvelles acquisitions	Reclassements	Régularisation	Immob. après Régularisation			Amort au 01/01/2015	Reprises	Régularisation	Dotation de l'exercice		Amort au 31/12/2015
Logiciels	33%	404 199				404 199		404 199	403 787			412	404 199	0
Site Web	33%	0				0		0	0				0	0
Fonds de Commerce	5%	0				0		0	0				0	0
Concessions, brevets et licences	14,28%	146 391	115 893			262 284		262 284	113 111			24 071	137 182	125 101
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		550 589	115 893			666 482	-	666 482	516 898			24 483	541 381	125 101
Terrains		52 493				52 493		52 493	-				0	52 493
Constructions	5%	3 179 334	0			3 179 334		3 179 334	3 166 458			10 420	3 176 878	2 456
Agencements et Aménagements Constructions	10%	6 832 222	2 089 767			8 921 989		8 921 989	4 590 637			530 391	5 121 029	3 800 961
Matériels Industriels	15% et 33,33%	17 656 462	369 557			18 026 020		18 026 020	14 358 414			1 018 981	15 377 396	2 648 624
Outils Industriels	15%	9 659 179	942 975			10 602 154		10 602 154	7 353 532			568 138	7 921 670	2 680 485
Matériels de Transport	20%	1 386 276	35 586			1 421 861	69 740	1 352 121	912 259		-45 323	189 548	1 056 484	295 637
Matériels divers	15%	1 900 301	62 116			1 962 417		1 962 417	1 612 905			120 839	1 733 744	228 673
Installat°. Agen. Et Aménag. Divers	10%	15 408				15 408		15 408	8 953			3 279	12 232	3 176
Equipements de Bureau	20%	338 395	5 090			343 485		343 485	290 407			19 018	309 425	34 060
Matériels Informatiques	15% et 33,33%	918 700	37 683			956 383		956 383	880 260			21 232	901 492	54 891
TOTAUX		41 938 769	3 542 774			45 481 544	69 740	45 411 804	33 173 826		-45 323	2 481 847	35 610 350	9 801 454
Immobilisations Corporelles en cours		2 227 192				9 390	-	9 390	-	-	-	-	0	9 390
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		44 165 962	3 542 774	0		45 490 934	69 740	45 421 194	33 173 826	0	-45 323	2 481 847	35 610 350	9 810 844
TOTAL		44 716 551	3 658 667	0		46 157 416	69 740	46 087 676	33 690 724	0	-45 323	2 506 330	36 151 731	9 935 945

Note n° 3 : Les immobilisations financières

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique immobilisations financières s'élève à 258 072 dinars contre un solde de 279 931 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Titres de participation	209 310	239 593	- 30 283
Dépôts et cautionnements versés	53 072	52 754	318
Provisions	(4 310)	(12 416)	8 106
TOTAL	258 072	279 931	(21 859)

Note n° 3.1 : Les titres de participation

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique immobilisations financières s'élève à 209 310 dinars contre un solde de 239 593 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2015						Exercice 2014						VARIATION		
	Valeur Brute au 31.12.2015		Provision		Valeur Nette au 31.12.2015		% détention	Valeur Brute au 31.12.2014		Provision		Valeur Nette au 31.12.2014		% détention	Nette
STB INVEST	180 000		0		180 000	18 000	0,5%	180 000		0		180 000	18 000	0,5%	0
STB								30 283	8 106	26,77%		22 177	4 569	0,00244%	-22 177
Foire Internationale de Sousse	20 000				20 000	4 000	1,11%	20 000				20 000	4 000	1,11%	0
SKANES PALACE	3 000	3 000			0	300	0,0038%	3 000	3 000			0	300	0,0038%	0
HOTEL L'OASIS	1 310	1 310	100%		0	131	0,00336%	1 310	1 310	100%		0	131	0,00336%	0
TUNICODE	3 000	0	100%		3 000	3	0,79%	3 000	0	100%		3 000	3	0,79%	0
Banque Tunisienne de Solidarité	2 000	0			2 000	200	0,01%	2 000	0			2 000	200	0,01%	0
TOTAL	209 310	4 310			205 000			239 593	12 416			227 177			-22 177

Note n° 4 : Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique autres actifs non courants s'élève à 1 881 105 dinars contre un solde de 320 896 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Charges à répartir CCL	1 881 105	296 664	1 584 441
Charges à répartir - restructuration	-	24 232	(24 232)
TOTAL	1 881 105	320 896	1 560 209

Note n° 5 : Actifs d'impôts différés

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique actifs d'impôts différés s'élève à 5 763 708 dinars contre un solde de 2 962 828 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
AID sur déficits fiscaux reportables chez AMS	5 763 708	2 962 828	2 800 880
TOTAL	5 763 708	2 962 828	2 800 880

Note n° 6 : Stocks

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique stocks s'élève à 34 526 099 dinars contre un solde de 35 741 816 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Stocks de matières premières	3 539 297	3 002 836	536 461
Stocks de matières consommables	2 981 302	2 742 466	238 836
Stocks de produits finis	4 912 704	5 495 767	(583 063)
Stocks de produits en cours	14 692 496	16 531 742	(1 839 246)
Stocks de marchandises	16 395	16 715	(320)
Stocks de pièces composantes	4 408 958	3 859 729	549 229
Stocks d'emballages	678 212	562 494	115 718
Stocks en douanes	1 103 000	1 109 419	(6 419)
Stocks de déchets	3 207 415	3 434 328	(226 913)
TOTAL BRUT	35 539 779	36 755 496	-1 215 717
Provision sur stock	(1 013 680)	(1 013 680)	-
TOTAL NET	34 526 099	35 741 816	-1 215 717

Note n° 7 : Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique clients et comptes rattachés s'élève à 6 075 170 dinars contre un solde de 2 867 467 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Clients revendeurs	2 769 698	2 688 530	81 168
Clients non revendeurs	3 455 261	452 459	3 002 802
Clients- effets à recevoir	208 452	27 253	181 199
Clients étrangers	408 253	360 222	48 031
Clients étrangers, effets à recevoir	31 712	31 712	-
Clients- retenues de garantie	117 801	180 024	(62 223)
Clients chèques impayés	1 876 090	1 728 644	147 446
Clients effets impayés	2 146 490	2 137 670	8 820
Clients douteux ou litigieux	308 098	308 098	-
Clients en contentieux	616 630	616 630	-
Clients créditeurs	(713 677)	(5 308)	(708 369)
RRR sur clients	(420 132)	(1 691 993)	1 271 861
TOTAL	10 804 676	6 833 941	3 970 735
Provision pour dépréciation des créances	(4 729 506)	(3 966 474)	(763 032)
TOTAL NET	6 075 170	2 867 467	3 207 703

Note n° 8 : Autres actifs courants

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique autres actifs courants s'élève à 4 855 487 dinars contre un solde de 4 849 340 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Personnel	520 857	609 955	(89 098)
Etat impôts et taxes	4 329 335	3 893 076	436 259
Produits à recevoir	175 470	152 171	23 299
Charges constatées d'avance	86 179	155 188	(69 009)
Compte d'attente société AMS	609	81 681	(81 072)
TOTAL	5 112 450	4 892 071	220 379
Provision pour dépréciation	(256 963)	(42 731)	(214 232)
TOTAL NET	4 855 487	4 849 340	6 147

Note n° 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique liquidités et équivalents de liquidité s'élève à 558 676 dinars contre un solde de 286 296 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Effets à l'escompte	67 512	29 692	37 820
Chèques à encaisser	67 512	9 985	57 527
Banques	408 921	227 729	181 192
C.C.P	2 735	4 470	-1 735
Caisses	11 996	14 421	-2 425
TOTAL	558 676	286 296	272 379

Note n° 10 : Capitaux Propres et Intérêts Minoritaires

Au 31 décembre 2015, le solde cette rubrique s'élève à 8 995 124 dinars contre un solde de 15 810 721 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Capital Social	26 828 020	26 828 020	-
Réserves Consolidées	(16 516 591)	(13 965 238)	- 2 551 353
Primes d'émissions	5 000 000	5 000 000	-
Ecart de Conversion	17 661	16 109	1 552
Subventions d'investissement	260 829	483 183	- 222 354
Résultat de l'exercice groupe	(6 594 795)	(2 551 353)	- 4 043 442
TOTAL	8 995 124	15 810 721	-6 815 597

Le résultat consolidé par action s'élève à -1,229 dinars

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau des variations des capitaux propres

	Capital social	Prime d'émission	Subventions d'investissement	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice groupe	Total
Solde au 31/12/2014	26 828 020	5 000 000	483 183	-13 965 238	16 109	-2 551 353	15 810 721
Amortissement des subventions d'investissement			-222 354				-222 354
Affectation du résultat 2014				-2 551 353		2 551 353	-
Résultat de l'exercice						-6 594 795	-6 594 795
Variation écart de conversion					1 552		1 552
Solde au 31/12/2015	26 828 020	5 000 000	260 829	-16 516 591	17 661	-6 594 795	8 995 124

Note n° 11 : Emprunts

Au 31 décembre 2015, le solde cette rubrique s'élève à 5 623 905 dinars contre un solde de 8 138 255 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Emprunts à long terme	5 073 120	7 211 823	(2 138 703)
Crédits auprès des sociétés de leasing	550 785	926 432	(375 647)
TOTAL	5 623 905	8 138 255	(2 514 350)

Note n° 11.1 : Emprunts à long terme

Le tableau des emprunts à long terme se présente comme suit :

Organisme Emprunteur	Montant	Taux d'intérêts	Soldes au 31 décembre 2014	Mouvements 2015		Soldes au 31 décembre 2015
			Échéance à plus d'un an	Additions	Reclassements	Échéance à plus d'un an
STB	6 164 000	TMM+2%	1 712 222		(684 889)	1 027 333
STB	700 000	TMM+2, %	116 667		(116 667)	-
STB	800 000	TMM+2, %	133 333		(133 333)	-
STB	2 750 000	TMM+4%	1 604 167		(916 667)	687 500
AMEN BANK	1 500 000	TMM+2,25%	214 286		(214 286)	-
AMEN BANK	496 000	TMM+2%	90 932		(90 933)	-
AMEN BANK	54 000	TMM+2%	10 242		(10 242)	-
AMEN BANK	2 500 000	TMM+2,5%	1 722 520		(401 129)	1 321 390
STUCID	1 250 000	TMM+2,25%	108 696		(108 696)	-
BNA	1 220 000	TMM+2, %	355 839		(203 332)	152 507
BNA	530 000	TMM+2%	242 920		(88 332)	154 589
BTE	900 000	TMM+2,5%	900 000	1 100 000	(270 200)	1 729 800
TOTAL			7 211 823	1 100 000	(3 238 705)	5 073 120

Note n° 12 : Fournisseurs & comptes rattachés

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 7 391 664 dinars contre un solde de 5 956 041 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Fournisseurs locaux	1 595 521	1 421 685	173 836
Fournisseurs locaux - effets à payer	597 208	725 462	(128 254)
Fournisseurs étrangers	2 760 510	2 564 791	195 719
Fournisseurs étrangers - effets à payer	352 018	252 582	99 436
Fournisseurs factures non parvenues	2 035 364	1 259 123	776 240
Fournisseurs débiteurs avoirs	(118 595)	(118 595)	-
Fournisseurs manquant sur livraison	(10 777)	(10 777)	-
Fournisseurs - avances sur commandes	(200 053)	(200 050)	(3)
Fournisseurs - charges payées d'avance	(86)	(86)	-
<i>Provisions sur comptes fournisseurs débiteurs</i>	<i>380 554</i>	<i>61 906</i>	<i>318 648</i>
TOTAL	7 391 664	5 956 041	1 435 622

Note n° 13 : Autres passifs courants

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique autres passifs courants s'élève à 7 801 589 dinars contre un solde de 5 294 213 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Personnel	1 371 817	979 894	391 923
Etat impôts et taxes	4 249 856	2 683 093	1 566 763
Associés comptes courants	-	100 000	(100 000)
Charges à payer	571 799	280 896	290 903
Créditeurs divers	1 601 240	1 205 091	396 149
Produits constatés d'avance	-	8 706	(8 706)
Compte d'attente AMS	6 877	36 533	(29 656)
TOTAL	7 801 589	5 294 213	2 507 376

Note n° 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique concours bancaires et autres passifs financiers s'élève à 34 328 152 dinars contre un solde de 25 019 340 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Échéance à moins d'un an sur emprunts	5 406 244	3 198 247	2 207 997
Échéance à moins d'un an sur crédits bails	474 745	405 017	69 728
Effets de mobilisation Crédit exportations	740 000	770 000	-30 000
Effets de mobilisation de financement des stocks	3 250 000	2 650 000	600 000
Autres effets	15 789 179	6 793 069	8 996 110
Billets de trésorerie	-	4 200 000	-4 200 000
Intérêts courus	428 413	128 660	299 753
Banques	8 239 571	6 874 347	1 365 224
TOTAL	34 328 152	25 019 340	9 308 811

Note n°15 : Revenus

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique revenus s'élève à 25 452 138 dinars contre un solde de 27 630 867 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Ventes locales	25 773 822	28 653 020	(2 879 198)
Ventes locales en suspension de TVA	446 599	604 963	(158 364)
Travaux, services, déchets et sous produits	39 994	127 369	(87 375)
Ventes à l'export	121 726	178 828	(57 102)
Travaux, services et sous produits à l'export	-	512	(512)
Ventes de déchets à l'export	82 000	263 700	(181 700)
RRR accordés sur ventes	(1 012 003)	(2 197 525)	1 185 522
Total	25 452 138	27 630 867	(2 178 729)

Note n°16 : Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique autres produits d'exploitation s'élève à 246 623 dinars contre un solde de 182 918 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Transport facturé	-	7	(7)
Ristourne TFP	8 599	4 048	4 551
Produits divers subvention d'investissement	235 654	177 615	58 039
Autres produits d'exploitation	2 370	1 248	1 122
Total	246 623	182 918	63 705

Note n° 17 : Achats consommés

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique achats consommés s'élève à 12 604 662 dinars contre un solde de 14 309 723 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Achats locaux de matières premières	2 268 352	1 696 858	571 494
Achats étrangers de matières premières	2 231 476	2 837 875	-606 399
Achats locaux de pièces composantes	533 130	669 607	-136 477
Achats étrangers de pièces composantes	8 215 020	6 917 861	1 297 159
Frais sur achats	435 954	590 100	-154 146
Variation des stocks	(1 079 270)	1 597 422	-2 676 692
Total	12 604 662	14 309 723	-1 705 061

Note n°18 : Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique achats d'approvisionnement consommés s'élève à 1 154 778 dinars contre un solde de 2 153 365 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Achats locaux de matières consommables	470 070	545 619	(75 549)
Achats étrangers de matières consommables	652 945	952 652	(299 707)
Achats d'emballages	386 317	576 492	(190 175)
Variation des stocks	(354 554)	78 602	(433 156)
Total	1 154 778	2 153 365	-998 587

Note n° 19 : Charges de personnel

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique charges de personnel s'élève à 7 295 505 dinars contre un solde de 7 821 074 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Traitements et salaires	6 086 952	6 534 262	(447 310)
Charges sociales	1 208 553	1 286 812	(78 259)
Total	7 295 505	7 821 074	(525 569)

Note n°20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique dotations aux amortissements et aux provisions s'élève à 5 253 582 dinars contre un solde de 3 571 858 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Dotations aux amortissements des Immobilisations Incorporelles	24 483	97 384	(72 901)
Dotations aux amortissements des Immobilisations Corporelles	2 481 846	2 102 506	379 340
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	1 261 448	1 237 130	24 318
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	763 031	(5 214)	768 245
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks		51 946	(51 946)
Dotations aux provisions pour éléments financiers		8 106	(8 106)
Dotations aux provisions pour risques et charges	198 000	80 000	118 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	214 232	-	214 232
Reprise sur provisions	(8 106)	-	(8 106)
Autres dotations aux provisions	318 648	-	318 648
Total	5 253 582	3 571 858	1 681 724

Note n°21 : Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique autres charges d'exploitation s'élève à 3 453 029 dinars contre un solde de 3 332 845 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Achats non stockés de matières et fournitures	991 143	1 010 811	-19 669
Services extérieurs	765 655	836 010	-70 356
Autres services extérieurs	1 117 883	971 691	146 192
Charges diverses ordinaires	382 741	307 938	74 803
Impôts et taxes	195 607	206 394	-10 787
Total	3 453 029	3 332 845	120 183

Note n°22 : Charges financières nettes

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique charges financières nettes s'élève à 3 314 347 dinars contre un solde de 3 242 029 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Intérêts sur crédits à moyen terme	698 100	701 286	(3 186)
Intérêts des obligations cautionnées	29 972	30 421	(449)
Intérêts sur crédits de financement des stocks	213 157	164 579	48 578
Frais d'escomptes	430 883	525 244	(94 361)
Autres frais	1 021 208	1 037 681	(16 473)
Commissions sur ouverture d'accréditifs	-	7 486	(7 486)
Intérêts sur crédits de financement des exports	49 395	48 284	1 111
Echelles d'Intérêts	633 675	542 887	90 788
Escomptes accordés	102 263	125 099	(22 836)
Pertes de change	482 957	473 119	9 838
Revenus des valeurs mobilières	(110 988)	(215 850)	104 862
Gains de change	(236 275)	(198 207)	(38 068)
Total	3 314 347	3 242 029	72 318

Note n°23 : Autres gains ordinaires

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique autres gains ordinaires s'élève à 24 601 dinars contre un solde de 698 871 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Produits nets sur cessions d'immobilisations	24 581	149 460	(124 879)
Gains divers	20	34	(14)
Gain suite à la sortie du périmètre de MIDCO	-	549 377	(549 377)
Total	24 601	698 871	(674 270)

Note n°24 : Autres pertes ordinaires

Au 31 décembre 2015, le solde de la rubrique autres pertes ordinaires s'élève à 93 437 dinars contre un solde de 13 875 dinars au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Pertes diverses	91 028	10 286	80 742
Amendes et pénalités de retard	2 409	3 589	-1 180
Total	93 437	13 875	79 562

Note n°25 : Variations des besoins en fonds de roulement

Désignation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Stocks	35 539 779	36 755 496	1 215 717
Clients et comptes rattachés	10 804 676	6 833 941	-3 970 735
Autres actifs courants	5 112 450	4 892 071	-220 379
Fournisseurs & comptes rattachés	7 011 110	5 894 136	1 116 974
Autres passifs courants	7 801 589	5 294 213	2 507 376
Autres passifs financiers	428 413	128 660	299 753
Total			948 706

Note n° 26 : Encaissements provenant des emprunts

Désignation	31.12.2015	31.12.2014
Crédits leasing	20 309	747 173
Crédits STB	1 100 000	2 750 000
Crédits BTE		900 000
Billets de Trésorerie	12 550 000	5 900 000
Concours Avances sur marchés	25 000	225 000
Concours Financement Stocks	10 000 000	8 650 000
Concours Financement Exports	5 320 613	3 389 655
Financement devises	5 150 003	4 293 069
Autres crédits à court terme	7 127 615	3 150 000
Total	41 293 540	30 004 897

Note n° 27 : Remboursement des emprunts

Désignation	31.12.2015	31.12.2014
Remboursement BNA	342 497	167 915
Remboursement STUSID	54 388	163 003
Remboursement STB	76 389	1 613 056
Remboursement AMEN	740 627	663 617
Remboursements Crédit Leasing	283 242	299 297
Remboursement Billets de Trésorerie	12 900 000	4 700 000
Concours avances sur marchés	75 000	250 000
Concours Financement Stocks	9 400 000	8 990 000
Concours Financement Exports	4 325 613	4 169 877
Financement devises	4 293 069	4 644 457
Autres concours à CT	3 673 231	3 200 000
Total	36 164 056	28 861 222

Note n°28 : Trésorerie de fin d'exercice

Désignation	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités et équivalents de liquidité	558 676	286 297
Concours bancaires	-8 239 571	-6 874 347
Total	-7 680 895	-6 588 050

Note n° 29 : Note sur les engagements hors bilan

Type d'engagement	Partie engagée	Valeur totale	Encours au 31 12 2015	Tiers (créanciers)	Observations
-------------------	----------------	---------------	-----------------------	--------------------	--------------

A. Garanties personnelles

Cautions personnelles et solidaires	Mr Mohamed LOUKIL	2 140 000	2 140 000	STUSID	Crédits de gestion
	Mr Bassem LOUKIL	2 140 000	2 140 000	STUSID	Crédits de gestion
		6 164 000	2 791 617	STB	Emprunt à long terme
		700 000	251 039	STB	Emprunt à long terme
		800 000	287 004	STB	Emprunt à long terme
		2 750 000	2 762 099	STB	Emprunt à long terme
		3 640 000	6 240 000	STB	Crédits de gestion
		2 500 000	1 717 734	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		1 500 000	214 285	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		550 000	101 174	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		2 050 000	2 050 000	BTE	Crédits de gestion
		1 600 000	2 240 000	TQB	Crédits de gestion
		1 220 000	355 839	BNA	Emprunt à long terme
		530 000	242 921	BNA	Emprunt à long terme
	Société AURES AUTO	1 500 000	2 030 000	BNA	Crédits de gestion
Société AURES AUTO	3 120 000	3 525 000	BH	Crédits de gestion	

B. Garanties réelles

Hypothèque Rang utile	AMS	6 164 000	2 791 617	STB	Emprunt à long terme
		700 000	251 039	STB	Emprunt à long terme
		800 000	287 004	STB	Emprunt à long terme

		3 000 000	2 762 099	STB	Emprunt à long terme
		3 640 000	6 240 000	STB	Crédits de gestion
		2 500 000	1 717 734	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		1 500 000	214 285	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		550 000	101 174	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		2 940 000	3 010 000	AMEN BANK	Crédits de gestion
		2 000 000	2 000 000	BTE	Emprunt à long terme
		2 050 000	2 791 000	BTE	Crédits de gestion
		1 600 000	2 240 000	TQB	Crédits de gestion
		2 000 000	2 000 000	ATTIJARI BANK	Crédits de gestion
		1 500 000	2 030 000	BNA	Crédits de gestion
		1 250 000	108 695	STUSID	Emprunt à long terme
		2 000 000	2 000 000	BT	Crédits de gestion
		3 120 000	3 525 000	BH	Crédits de gestion
Nantissement	AMS	6 164 000	2 791 617	STB	Emprunt à long terme
		700 000	251 039	STB	Emprunt à long terme
		800 000	287 004	STB	Emprunt à long terme
		3 000 000	2 762 099	STB	Emprunt à long terme
		3 640 000	6 240 000	STB	Crédits de gestion
		1 500 000	214 285	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		550 000	101 174	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		2 940 000	3 290 000	AMEN BANK	Crédits de gestion
		2 000 000	2 000 000	BTE	Emprunt à long terme
		2 050 000	2 791 000	BTE	Crédits de gestion
		1 600 000	2 240 000	TQB	Crédits de gestion
		2 000 000	2 000 000	ATTIJARI BANK	Crédits de gestion
		1 220 000	355 839	BNA	Emprunt à long terme

		530 000	242 921	BNA	Emprunt à long terme
		1 500 000	2 030 000	BNA	Crédits de gestion
		1 250 000	108 695	STUSID	Emprunt à long terme
		2 000 000	2 000 000	BT	Crédits de gestion
		3 120 000	3 525 000	BH	Crédits de gestion

C. Cautionnement

Cautions provisoires			0		
Cautions définitives			645 348		
Cautions de garantie			0		
Cautions pour admission temporaire			50 000		

D. Effets escomptés non échus

Effets à l'escompte			432 333	BH	
Effets à l'escompte			312 505	STB	
Effets à l'escompte			277 759	STUSID BANK	
Effets à l'escompte			918 714	QNB	
Effets à l'escompte			1 140 896	AMEN BANK	
Effets à l'escompte			1 049 073	BTE	
Effets à l'escompte			17 164	ATTIJARI BANK	
Effets à l'escompte			823 981	BNA	
Effets à l'escompte			507 569	BT	

E. Autres

Accréditifs			1 277 505		
Obligations cautionnées (Engagements reçues)			194 594		
Financements en devises			6 554 719		
Traite avalisée			78 035		

Note n° 30 : Note sur les parties liées

Au 31 Décembre 2015 les parties liées identifiées se présentent comme suit :

- **MIDCO (ex-AMS Trading)** : La société MIDCO (ex-AMS Trading) est une société à responsabilité limitée, créée en 2009. Son capital social de l'ordre de 600 000 Dinars au 31 décembre 2015 .La société a pour objet la vente en détail de tous les articles de robinetterie et tous articles de ménage. Au 31 décembre 2015 les ventes de marchandises effectuées par

MIDCO (ex-AMS Trading) au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » s'élèvent à 185 363 Dinars en hors taxes.

- **LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL « LMC »** : La société a pour objet l'audit économique et administratif ainsi que le conseil et la formation des entreprises, les services rendus par « L.M.C » au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 décembre 2015 sont valorisés à 69 876 Dinars en hors taxes.

- Société **AURES AUTO** : Créée en 1990, la société AURES AUTO ayant pour objectif primordial la réintroduction de la marque Citroën aux chevrons sur le marché tunisien des voitures. les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 décembre 2015 sont valorisés à 38 558 Dinars en hors taxes.

- Société **MED EQUIPEMENT** : œuvre dans la distribution des équipements agricoles et de travaux publics. les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 décembre 2015 sont valorisés à 15 388 Dinars en hors taxes.

- Société Economic Auto (**MAZDA**) : œuvre dans la commercialisation de véhicules et de pièces de rechange de la marque MAZDA. Les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 décembre 2015 sont valorisés à 1 083 Dinars en hors taxes.

- Société **AUDIO COM** : œuvre dans la distribution de Matériel audiovisuel et informatique. Les acquisitions de matériel informatique auprès de cette société, par la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 décembre 2015 se sont élevées à 7 519 Dinars en hors taxes.

GROUPE « LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif au contrôle des états financiers consolidés du Groupe « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés du Groupe « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 Décembre 2015. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Notre audit des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015, a été limité par les éléments suivants :

- La société Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » ne dispose pas d'un inventaire théorique détaillé des « Outillages Spéciaux » totalisant au 31 Décembre 2015 une valeur brute de 10 462 663 Dinars contre 9 659 179 Dinars au 31 Décembre 2014 et une valeur comptable nette de 2 578 474 Dinars au 31 Décembre 2015 contre 2 305 648 Dinars au 31 Décembre 2014. Il nous a été donc impossible de vérifier l'exhaustivité et la réalité des éléments composant ce poste au 31 Décembre 2015.
- Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les stocks de la société Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » dont la valeur brute s'élève à la date de clôture à 35 523 384 Dinars et ce, faute de détail de valorisation de ses stocks, ainsi que des provisions qui s'y rapportent.
- Nous n'avons pas reçu les réponses des circularisations des clients, fournisseurs, banques, assurances et avocats de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S »
- Conformément à la Norme Comptable NCT 05 relative aux immobilisations corporelles, les pièces de rechange dont l'utilisation est irrégulière et ne pouvant être utilisées qu'en association avec un élément des immobilisations corporelles devraient être comptabilisées en immobilisations corporelles.

Ainsi et afin de se conformer à la Norme Comptable précitée, la société Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » doit procéder à l'analyse des stocks de pièces de rechange qui s'élève au 31 Décembre 2015 à 1 742 030 Dinars pour identifier les pièces de rechange spécifiques qui devraient être classées parmi les immobilisations et subir ainsi les amortissements au mêmes titre que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. A cet effet, les travaux d'identification des pièces de rechange spécifiques ne sont pas encore achevés au cours de l'exercice 2015.

- Les états financiers consolidés du Groupe « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S », ont été élaborés sur la base des états financiers non certifiés de l'« AMS Europe ».

A notre avis et sous réserve de l'incidence éventuelle découlant des points formulés ci-dessus, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement,

dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe « AMS » au 31 Décembre 2015, ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.

Il est à signaler que les capitaux propres de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel –A.M.S » s'élèvent, au 31 Décembre 2015, à 3 952 071 Dinars soit, une perte de plus que 50% du capital. Ainsi et en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les deux mois de la constatation des pertes, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou procéder à la réduction du capital d'un montant égal à celui des pertes ou procéder à une augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

En outre, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par le Groupe à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 21 Juin 2016

P/C.M.C-DFK International
Hichem AMOURI

P/ F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

CEA ISLAMIC FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration tenu le 05 août 2014, et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, du fonds commun de placement islamique « CEA ISLAMIC FUND », comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 25 septembre 2014, date de la constitution du fonds, au 31 décembre 2015.

1. Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers faisant ressortir un actif net de 93.111,761 DT, un résultat net déficitaire de 14.475,515 DT, et une valeur liquidative de 87,183 DT par part contre une valeur souscrite de 100 DT, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du fonds islamique « CEA ISLAMIC FUND ».

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers du fonds annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement islamique « CEA ISLAMIC FUND » au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

4-1. Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers « CEA ISLAMIC FUND », nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

4-2. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport du fonds commun de placement islamique « CEA ISLAMIC FUND », sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

4-3. Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le fonds commun de placement islamique « CEA ISLAMIC FUND » des normes prudentielles prévues par les articles 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, tel que complété par le décret n°2002-1727 du 29 juillet 2002, ainsi que de la politique d'investissement telle que mentionnée dans le règlement intérieur. De cette appréciation, il ressort que les actifs du fonds en valeurs mobilières représentent 99,54% de l'actif total au 31 décembre 2015, soit une proportion supérieure aux seuils minimums fixés à 80% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, et 98% par l'article 2 du règlement intérieur.

Tunis, le 25 avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

MOHAMED KAREM SARSAR

BILAN

DE LA PERIODE ALLANT DU 25 SEPTMEBRE 2014 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	Du 25 Septembre 2014 au 31 décembre 2015
Portefeuille-titres	4	<u>95 716,242</u>
Actions et droits rattachés		95 716,242
Placements monétaires et disponibilités	5	<u>444,407</u>
Placements monétaires		0,000
Disponibilités		444,407
Créances d'exploitation		<u>0,000</u>
TOTAL ACTIF		<u>96 160,649</u>
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	6	1 033,186
Autres créditeurs divers	7	2 015,702
TOTAL PASSIF		<u>3 048,888</u>
ACTIF NET		
Capital	11	95 977,356
Sommes distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000
Sommes distribuables de l'exercice		(2 865,595)
ACTIF NET		<u>93 111,761</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		96 160,649

ETAT DE RESULTAT

DE LA PERIODE ALLANT DU 25 SEPTMEBRE 2014 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	Du 25 Septembre 2014 au 31 décembre 2015
Revenus du portefeuille-titres	8	3 650,240
Dividendes		3 650,240
Revenus des placements monétaires		0,000
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 650,240
Charges de gestion des placements	9	(4 494,535)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(844,295)
Autres charges	10	(2 145,271)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 989,566)
Régularisation du résultat d'exploitation		123,971
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(2 865,595)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(123,971)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(11 358,975)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		348,727
Frais de négociation de titres		(475,701)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(14 475,515)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

DE LA PERIODE ALLANT DU 25 SEPTMEBRE 2014 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Du 25 Septembre 2014 au 31 décembre 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	(14 475,515)
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	(2 989,566)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(11 358,975)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	348,727
Frais de négociation de titres	(475,701)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	7 587,276
Souscriptions	
- Capital	13 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000
Rachats	
- Capital	(6 200,000)
- Régularisation des sommes non distribuables	663,305
- Régularisation des sommes distribuables	123,971
- Droits de sortie	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	(6 888,239)
ACTIF NET	
En début de l'exercice	100 000,000
En fin de l'exercice	93 111,761
NOMBRE DE PARTS	
En début de l'exercice	1 000
En fin de l'exercice	1 068
VALEUR LIQUIDATIVE	87,183
TAUX DE RENDEMENT	(12,82%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT ISLAMIQUE « CEA ISLAMIC FUND »

« CEA ISLAMIC FUND » initialement dénommé « CEA ETHICAL FUND » est un Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières islamique régi par le code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, et par la loi n°2013-48 du 09 décembre 2013 relative aux fonds d'investissement islamiques.

Le Fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 26 septembre 2013 sous le numéro 36-2013. Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 20 février 2014, d'octroyer un agrément sous le numéro 09-2014 pour le changement de la dénomination de « CEA ETHICAL FUND » en « CEA ISLAMIC FUND ».

Le Fonds a été constitué le 25 septembre 2014. La date d'ouverture des souscriptions au public a été fixée au 09 décembre 2014.

Le Fonds « CEA ISLAMIC FUND » est un fonds de catégorie actions, opérant conformément aux règles de la finance islamique et dédié exclusivement aux personnes physiques titulaires de Comptes Épargne en Actions (CEA).

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements. L'Amen Bank est le dépositaire de ce fonds. Le gestionnaire est United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS).

Le Fonds s'interdit d'effectuer des placements dans des sociétés dont l'activité ou les revenus ne respectent pas un certain nombre de principes charaïques et déontologiques. Le choix de ces placements est effectué sur la base d'un filtrage sectoriel et financier. Les titres choisis sont approuvés par un comité de contrôle charaïque.

Les actifs du fonds sont investis de la manière suivante :

- Minimum 98% de l'actif en actions cotées en bourse acceptées par le comité de contrôle charaïque;
- Maximum 2% de l'actif en liquidités.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, pour la période allant du 25 Septembre 2014 au 31 décembre 2015, ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1- Prise en compte des éléments de portefeuille-titres et des revenus y afférents

Les éléments du portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions cotées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les revenus des placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Évaluation des éléments du portefeuille-titres

Les placements en actions cotées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

AUTRES INFORMATIONS EXPLICATIVES AU 31 DECEMBRE 2015

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à 95 716,242 DT et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Actions & droits rattachés		107 075,217	95 716,242	102,797%
ALKIMIA	126	7 508,340	5 824,980	6,256%
BEST LEASE	4 495	8 457,220	8 540,500	9,172%
CEREALIS	1 400	9 133,300	5 292,000	5,683%
DELICE HOLDING	524	8 103,374	6 951,908	7,466%
ENNAKL	748	7 770,200	8 742,624	9,389%
GIF	2 830	8 325,310	6 681,630	7,176%
OFFICE PLAST	165	367,950	723,360	0,777%
SAH	888	8 616,600	8 617,152	9,255%
SIAME	3 300	6 845,143	7 494,300	8,049%
SOMOCER	2 874	7 744,910	6 156,180	6,612%
SOTIPAPIER	2 100	10 059,370	8 194,200	8,800%
TGH	13 000	9 055,000	8 190,000	8,796%
TPR	1 720	7 063,400	5 371,560	5,769%
UADH	1 232	8 008,000	8 914,752	9,574%
WIFAK	3	17,100	21,096	0,023%
TOTAL		107 075,217	95 716,242	102,797%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille-titres » sont indiqués ci-après :

Désignation	Coût d'acquisition	Plus (moins) valeurs latentes	Valeurs au 31/12/2015	Plus (moins) valeurs réalisées
<u>Soldes au 25 septembre 2014</u>	0	0	0	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions cotées	131 306		131 306	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions cotées	(24 230)		(24 230)	349
* <u>Variation des plus ou moins valeurs latentes</u>				
Actions cotées		(11 359)	(11 359)	
<u>Soldes au 31 décembre 2015</u>	107 075	(11 359)	95 716	349

Note 5 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à 444,407 DT et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Disponibilité		444,407	444,407	0,48%
Banque		444,407	444,407	0,48%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,00%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		444,407	444,407	0,48%

Note 6 : Opérateurs créditeurs**DU 25/09/2014 AU 31/12/2015**

Rémunération du gestionnaire	291,142
Rémunération du dépositaire	742,044
Total	1 033,186

Note 7 : Autres créditeurs divers**DU 25/09/2014 AU 31/12/2015**

Redevance CMF	7,891
Rémunération du CAC	1 785,960
Etat retenue à la source	221,851
Total	2 015,702

Note 8 : Revenus du portefeuille titres**DU 25/09/2014 AU 31/12/2015****Revenus**

Revenus des actions	3 650,240
Total	3 650,240

Note 9 : Charges de gestion des placements**DU 25/09/2014 AU 31/12/2015**

Rémunération du gestionnaire	1 358,715
Rémunération du dépositaire	3 135,820
Total	4 494,535

Note 10 : Autres charges**DU 25/09/2014 AU 31/12/2015**

Redevance du CMF	115,161
Rémunération CAC	1785,960
Impôt & Taxe	135,000
Services bancaires et assimilés	109,150
Total	2 145,271

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 25 septembre 2014 au 31 décembre 2015, se détaillent ainsi :

Capital au 25/09/2014

Montant	100 000,000
Nombre de parts émises	1 000
Nombre de copropriétaires	5

Souscriptions réalisées

Montant	13 000,000
Nombre de parts émises	130
Nombre de copropriétaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	6 200,000
Nombre de parts rachetées	62
Nombre de copropriétaires sortants	2

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(11 358,975)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	348,727
Régularisation des sommes non distribuables	663,305
Droits de sortie	0,000
Frais de négociation de titres	(475,701)

Capital au 31/12/2015

Montant	95 977,356
Nombre de parts	1 068
Nombre de copropriétaires	4

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	2015
Revenus des placements	3,418
Charges de gestion des placements	(4,208)
Revenus net des placements	(0,791)
Autres charges	(2,009)
Résultat d'exploitation (1)	(2,799)
Régularisation du résultat d'exploitation	0,116
Sommes distribuables de l'exercice	(2,683)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(10,636)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,327
Frais de négociation de titres	(0,445)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(10,755)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(13,554)
Droits de sortie	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	(10,755)
Régularisation du résultat non distribuable	0,621
Sommes non distribuables de l'exercice	(10,134)
Valeur liquidative	87,183
Ratios de gestion des placements	
Charges de gestion ou de placements / actif net moyen	4,83%
Autres charges / actif net moyen	2,30%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-3,08%

12.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les partis liées se détaillent comme suit:

- 1- Le règlement intérieur du fonds, prévoit que la société de gestion UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA (UGFS – NA) perçoit une commission de gestion de 1% HT par an, calculée sur la base de l'actif net de « CEA ISLAMIC FUND ».
La rémunération du gestionnaire au titre de la période allant du 25 septembre 2014 au 31 décembre 2015, s'élève à 1.358,715 DT.
Le même règlement prévoit que la société de gestion perçoit, en outre, une commission de surperformance dès que le rendement annuel du fonds dépasse les 8%. Cette commission est de 10% HT de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement annuel minimum exigé de 8%. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous- performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La date d'arrêt de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre.
Le prélèvement est effectué annuellement.
Cette commission est nulle au cours de la période allant du 25 septembre 2014 au 31 décembre 2015, étant donné que le taux de rendement du fonds est négatif (12,82%).
- 2- Le même règlement prévoit que le dépositaire AMEN BANK perçoit une commission annuelle de 0,2% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 2.500 DT en HT pour les trois premières années et de 5.000 DT en HT pour le reste des années.
La rémunération du dépositaire au titre de la période allant du 25 septembre 2014 au 31 décembre 2015, s'élève à 3.135,820 DT.
Le même règlement prévoit que le dépositaire AMEN BANK percevra une deuxième commission de Clearing d'un montant forfaitaire fixé à 1.000 DT en HT par an à partir de la 2ème année.
- 3- Le même règlement, prévoit que le contrôle de la conformité du fonds avec les normes charaïques est assuré par un comité de contrôle charaïque composé d'experts indépendants et spécialisés en doctrine des transactions islamiques. La rémunération de ce comité est fixée à un maximum de 3.000 DT par an et ce à partir de la 2ème année et elle est à la charge de « CEA ISLAMIC FUND ».

بسم الله الرحمن الرحيم

تقرير هيئة الرقابة الشرعية لصندوق حسابات الإدخار في الاسهم الإسلامية

الى صندوق حسابات الإدخار في الاسهم الإسلامية

وفقا لتعييننا كهيئة شرعية، قمنا بتدقيق العقود و المعاملات التي نفذها الصندوق خلال السنة المالية المنتهية في 2015/12/31 لإبداء الرأي في مدى التزام المؤسسة بأحكام الشريعة الإسلامية.

تقع مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود و المعاملات طبقا لأحكام الشريعة الإسلامية على إدارة الصندوق، أما مسؤوليتنا فتتخصص في إبداء رأي مستقل في مدى التزام الصندوق بذلك بناء على تدقيقنا.

لقد قمنا بتدقيقنا طبقا لمعايير الضوابط الصادرة عن هيئة المحاسبة و المراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية التي تتطلب منا تخطيط و تنفيذ إجراءات التدقيق من أجل الحصول على جميع المعلومات و التفسيرات التي نعتبرها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكيد معقول بان الصندوق ملتزم بأحكام الشريعة الإسلامية.

لقد قمنا بتدقيقنا على أساس فحص كل نوع من أنواع العقود و المعاملات المنفذة خلال الفترة، و نعتقد بان أعمال التدقيق التي قمنا بها توفر أساسا مناسباً لإبداء رأينا.

و قد أدت عمليات التدقيق إلى العثور على أسهم ضمن أصول الصندوق لا تتوافق مع أحكام الشريعة الإسلامية راجعة لشركتي « SOMOCER » و « TGH » و التي قرر الصندوق التفويت فيها خلال سنة 2016.

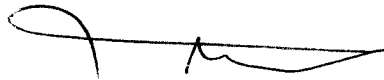
و بما أن الصندوق لم يسجل مرائب على هذه الأسهم فإنه لا ضرورة لتطهير مداخل الصندوق.

و بالاستناد إلى دراسة الجدوى قام الصندوق باقتناء أسهم بشركتي " OFFICE PLAST " و "UADH" بعد الحصول على موافقة الهيئة الشرعية في انتظار ما ستفصح به القوائم المالية لسنة 2015 لهاتين الشركتين.

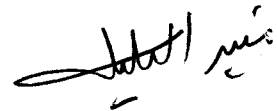
في رأينا: أن صندوق حسابات الادخار في الأسهم الإسلامية، خلال السنة المالية المحددة، ملتزم بتنفيذ واجبه تجاه تنفيذ العقود و المعاملات طبقا لأحكام الشريعة الإسلامية.

أعضاء هيئة الرقابة الشرعية:

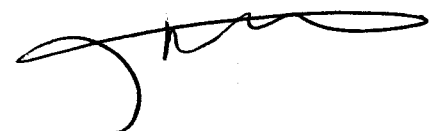
السيد منير قراجة



السيد منير التليلي



السيد برهان النفاتي



UGFS ISLAMIC FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration tenu le 05 août 2014, et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, du fonds commun de placement islamique « UGFS ISLAMIC FUND », comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 18 septembre 2014, date de la constitution du fonds, au 31 décembre 2015.

1. Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers faisant ressortir un actif net de 88.890,644 DT, un résultat net déficitaire de 11.785,367 DT, et une valeur liquidative de 88,890 DT par part contre une valeur souscrite de 100 DT, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du fonds islamique « UFGS ISLAMIC FUND ».

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers du fonds annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement islamique « UGFS ISLAMIC FUND » au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

4-1. Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers « UGFS ISLAMIC FUND », nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

4-2. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport du fonds commun de placement islamique « UGFS ISLAMIC FUND », sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

4-3. Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le fonds commun de placement islamique « UGFS ISLAMIC FUND » des normes prudentielles prévues par les articles 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, tel que complété par les décrets n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et n°2006-1248 du 02 mai 2006, ainsi que de la politique d'investissement telle que mentionnée dans le règlement intérieur. De cette appréciation, il ressort que les actifs du fonds en valeurs mobilières représentent 84,66% de l'actif total au 31 décembre 2015, soit une proportion supérieure au seuil maximum fixé à 80% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 25 avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

MOHAMED KAREM SARSAR

BILAN

DE LA PERIODE ALLANT DU 18 SEPTMEBRE 2014 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	Du 18 Septembre 2014 au 31 décembre 2015
Portefeuille-titres	4	<u>77 811,430</u>
Actions & et droits rattachés		77 811,430
Titres OPCVM		0,000
Placements monétaires et disponibilités	5	<u>14 099,085</u>
Placements monétaires		9 529,150
Disponibilités		4 569,935
Créances d'exploitation		<u>0,000</u>
TOTAL ACTIF		<u>91 910,515</u>
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	6	1 013,721
Autres créditeurs divers	7	2 006,150
TOTAL PASSIF		<u>3 019,871</u>
ACTIF NET		
Capital	12	92 299,881
Sommes distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000
Sommes distribuables de l'exercice		(3 409,237)
ACTIF NET		<u>88 890,644</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>91 910,515</u>

ETAT DE RESULTAT

DE LA PERIODE ALLANT DU 18 SEPTMEBRE 2014 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	Du 18 Septembre 2014 au 31 décembre 2015
Revenus du portefeuille-titres	8	<u>2 724,375</u>
Dividendes		2 724,375
Revenus des placements monétaires	9	<u>29,150</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>2 753,525</u>
Charges de gestion des placements	10	(4 468,755)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>(1 715,230)</u>
Autres charges	11	(2 139,590)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(3 854,820)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		445,583
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>(3 409,237)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(445,583)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(7 500,598)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		(32,162)
Frais de négociation de titres		(397,787)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(11 785,367)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE ALLANT DU 18 SEPTMEBRE 2014 AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Du 18 Septembre 2014 au 31 décembre 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(11 785,367)
Résultat d'exploitation	(3 854,820)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 500,598)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(32,162)
Frais de négociation de titres	(397,787)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	676,011
Souscriptions	
- Capital	55 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	(66,960)
- Régularisation des sommes distribuables	(170,770)
Rachats	
- Capital	(55 100,000)
- Régularisation des sommes non distribuables	297,388
- Régularisation des sommes distribuables	616,353
- Droits de sortie	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	(11 109,356)
ACTIF NET	
En début de l'exercice	100 000,000
En fin de l'exercice	88 890,644
NOMBRE DE PARTS	
En début de l'exercice	1 000
En fin de l'exercice	1 000
VALEUR LIQUIDATIVE	88,890
TAUX DE RENDEMENT	(11,11%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT ISLAMIQUE « UGFS ISLAMIC FUND»

« UGFS ISLAMIC FUND », initialement dénommé « UGFS ETHICAL FUND », est un Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières islamique régi par le code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, et par la loi n°2013-48 du 09 décembre 2013 relative aux fonds d'investissement islamiques.

Le Fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 26 septembre 2013 sous le numéro 35-2013. Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 20 février 2014, d'octroyer un agrément sous le numéro 08-2014 pour le changement de la dénomination de « UGFS ETHICAL FUND » en « UGFS ISLAMIC FUND ».

Le Fonds a été constitué le 18 septembre 2014. La date d'ouverture des souscriptions au public a été fixée au 11 décembre 2014.

Le Fonds « UGFS ISLAMIC FUND » est un fonds de catégorie mixte, opérant conformément aux règles de la finance islamique et destiné aux investisseurs acceptant un haut risque et qui sont à la recherche de placements conformes aux normes charaïques.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements. L'Amen Bank est le dépositaire de ce fonds. Le gestionnaire est United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS).

Le Fonds s'interdit d'effectuer des placements dans des sociétés dont l'activité ou les revenus ne respectent pas un certain nombre de principes charaïques et déontologiques. Le choix de ces placements est effectué sur la base d'un filtrage sectoriel et financier. Les titres choisis sont approuvés par un comité de contrôle charaïque.

Les actifs du fonds sont investis de la manière suivante :

- Minimum 50% de l'actif en actions cotées en bourse acceptées par le comité de contrôle charaïque;
- Maximum 30% de l'actif en valeurs mobilières, autres que des actions cotées, acceptées par le comité de contrôle charaïque ;
- Maximum 5% de l'actif net en OPCVM islamiques ;
- 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités acceptées par le comité de contrôle charaïque.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, pour la période allant du 18 septembre 2014 au 31 décembre 2015, ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1- Prise en compte des éléments de portefeuille-titres et des revenus y afférents

Les éléments du portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les revenus des placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Évaluation des éléments du portefeuille-titres

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM Islamiques. Les titres admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêt.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

AUTRES INFORMATIONS EXPLICATIVES AU 31 DECEMBRE 2015

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à 77 811,430 DT et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Actions & droits rattachés		85 312,028	77 811,430	87,536%
BEST LEASE	3 000	5 775,950	5 700,000	6,412%
SOMOCER	2 087	5 270,080	4 320,090	4,860%
SAH	898	8 486,464	8 714,192	9,803%
TGH	13 500	9 126,964	8 505,000	9,568%
DELICE HOLDING	450	7 042,952	5 970,150	6,716%
CEREALIS	1 065	7 276,650	4 025,700	4,529%
SIAME	3 250	6 870,000	7 380,750	8,303%
TPR	1 799	7 362,910	5 618,277	6,320%
ENNAKL	700	7 303,000	8 181,600	9,204%
GIF	1 015	2 976,480	2 396,415	2,696%
UADH AA	1 160	7 540,000	8 393,760	9,443%
SOTIPAPIER	2 200	10 263,478	8 584,400	9,657%
WIFAK	3	17,100	21,096	0,024%
TOTAL		85 312,028	77 811,430	87,536%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille-titres » sont indiqués ci-après :

<u>Désignation</u>	Coût d'acquisition	Plus (moins) valeurs latentes	Valeurs au 31/12/2015	Plus (moins) valeurs réalisées
<u>Soldes au 18 septembre 2014</u>	0	0	0	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions cotées	108 962		108 962	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions cotées	(23 649)		(23 649)	(32)
* <u>Variation des plus ou moins valeurs latentes</u>				
Actions cotées		(7 501)	(7 501)	
<u>Soldes au 31 décembre 2015</u>	85 312	(7 501)	77 812	(32)

Note 5 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à 14 099,085 DT et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Compte à terme		9 500,000	9 529,150	10,72%
CONTRAT MOUDHARBA ZITOUNA	1	9 500,000	9 529,150	10,72%
Disponibilité		4 569,845	4 569,935	5,14%
Banque		2 998,892	2 998,982	3,37%
Sommes à l'encaissement		1 570,953	1 570,953	1,77%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		14 069,845	14 099,085	15,86%

DU 18/09/2014 AU 31/12/2015**Note 6 : Opérateurs créditeurs**

Rémunération du gestionnaire	271,677
Rémunération du dépositaire	742,044
Total	1 013,721

Note 7 : Autres créditeurs divers

Redevance CMF	7,545
Rémunération du CAC	1 776,754
Etat retenue à la source	221,851
Total	2 006,150

DU 18/09/2014 AU 31/12/2015**Note 8 : Revenus du portefeuille titres**
Revenus

Revenus des actions	2 724,375
Total	2 724,375

**Note 9 : Revenus des placements
monétaires
Revenus**

DU 18/09/2014 AU 31/12/2015

Revenus du compte de dépôt	29,150
Total	29,150

Note 10 : Charges de gestion des placements

DU 18/09/2014 AU 31/12/2015

Rémunération du gestionnaire	1 349,099
Rémunération du dépositaire	3 119,656
Total	4 468,755

Note 11 : Autres charges

DU 18/09/2014 AU 31/12/2015

Redevance du CMF	114,340
Rémunération CAC	1776,754
Impôt & Taxe	135,000
Services bancaires et assimilés	113,496
Total	2 139,590

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 18 septembre 2014 au 31 décembre 2015, se détaillent ainsi :

Capital au 18/09/2014

Montant	100 000,000
Nombre de parts émises	1 000
Nombre de copropriétaires	4

Souscriptions réalisées

Montant	55 100,000
Nombre de parts émises	551
Nombre de copropriétaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	55 100,000
Nombre de parts rachetées	551
Nombre de copropriétaires sortants	2

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 500,598)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(32,162)
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	(66,960)
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	297,388
Droits de sortie	0,000
Frais de négociation de titres	(397,787)

Capital au 31/12/2015

Montant	92 299,881
Nombre de parts	1 000
Nombre de copropriétaires	4

Note 13 : Autres informations

13.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	2015
Revenus des placements	2,754
Charges de gestion des placements	(4,469)
Revenus net des placements	(1,715)
Autres charges	(2,140)
Résultat d'exploitation (1)	(3,855)
Régularisation du résultat d'exploitation	0,446
Sommes distribuables de l'exercice	(3,409)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7,501)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,032)
Frais de négociation sur titres	(0,398)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(7,931)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(11,785)
Droits de sortie	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	(7,931)
Régularisation du résultat non distribuable	0,230
Sommes non distribuables de l'exercice	(7,701)
Valeur liquidative	88,890
Ratios de gestion des placements	
Charges de gestion des placement / actif net moyen	5,03%
Autres charges / actif net moyen	2,41%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-3,84%

13.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit:

- 1- Le règlement intérieur du fonds, prévoit que la société de gestion UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA (UGFS – NA) perçoit une commission de gestion de 1% HT par an, calculée sur la base de l'actif net de « UGFS ISLAMIC FUND ».
La rémunération du gestionnaire au titre de la période allant du 18 septembre 2014 au 15 décembre 2015, s'élève à 1.349,099 DT.
Le même règlement prévoit que la société de gestion perçoit, en outre, une commission de surperformance dès que le rendement annuel du fonds dépasse les 8%. Cette commission est de 10% HT de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement annuel minimum exigé de 8%. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La date d'arrêt de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre.
Le prélèvement est effectué annuellement.
Cette commission est nulle au cours de la période allant du 18 septembre 2014 au 31 décembre 2015, étant donné que le taux de rendement du fonds est négatif (11,11%).
- 2- Le même règlement prévoit que le dépositaire AMEN BANK perçoit une commission annuelle de 0,2% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 2.500 DT en HT pour les trois premières années et de 5.000 DT en HT pour le reste des années.
La rémunération du dépositaire au titre de la période allant du 18 septembre 2014 au 31 décembre 2015, s'élève à 3.119,656 DT.
Le même règlement prévoit que le dépositaire AMEN BANK percevra une deuxième commission de Clearing d'un montant forfaitaire fixé à 1.000 DT en HT par an à partir de la 2ème année.
- 3- Le même règlement, prévoit que le contrôle de la conformité du fonds avec les normes charaïques est assuré par un comité de contrôle charaïque composé d'experts indépendants et spécialisés en doctrine des transactions islamiques. La rémunération de ce comité est fixée à un maximum de 3.000 DT par an et ce à partir de la 2ème année et elle est à la charge de « UGFS ISLAMIC FUND ».

بسم الله الرحمن الرحيم

تقرير هيئة الرقابة الشرعية لصندوق الخليج المتحد للخدمات المالية الإسلامي

الى صندوق الخليج المتحد للخدمات المالية الإسلامي

وفقا لتعييننا كهيئة شرعية، قمنا بتدقيق العقود و المعاملات التي نفذها الصندوق خلال السنة المالية المنتهية في 2015/12/31 لإبداء الرأي في مدى التزام المؤسسة بأحكام الشريعة الإسلامية.

تقع مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود و المعاملات طبقا لأحكام الشريعة الإسلامية على إدارة الصندوق، أما مسؤوليتنا فتتحدد في إبداء رأي مستقل في مدى التزام الصندوق بذلك بناء على تدقيقنا.

لقد قمنا بتدقيقنا طبقا لمعايير الضوابط الصادرة عن هيئة المحاسبة و المراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية التي تتطلب منا تخطيط و تنفيذ إجراءات التدقيق من أجل الحصول على جميع المعلومات و التفسيرات التي نعتبرها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكيد معقول بان الصندوق ملتزم بأحكام الشريعة الإسلامية.

لقد قمنا بتدقيقنا على أساس فحص كل نوع من أنواع العقود و المعاملات المنفذة خلال الفترة، و نعتقد بان أعمال التدقيق التي قمنا بها توفر أساسا مناسباً لإبداء رأينا.

و قد أدت عمليات التدقيق إلى العثور على أسهم ضمن أصول الصندوق لا تتوافق مع أحكام الشريعة الإسلامية راجعة لشركتي « SOMOCER » و « TGH » و التي قرر الصندوق التفويت فيها خلال سنة 2016.

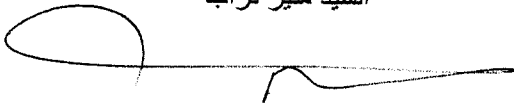
و بما أن الصندوق لم يسجل مرابيح على هذه الأسهم فإنه لا ضرورة لتطهير مداخل الصندوق.

و بالاستناد إلى دراسة الجدوى قام الصندوق باقتناء أسهم بشركتي " OFFICE PLAST " و "UADH" بعد الحصول على موافقة الهيئة الشرعية في انتظار ما ستفصح به القوائم المالية لسنة 2015 لهاتين الشركتين.

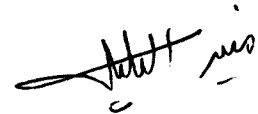
في رأينا: أن صندوق الخليج المتحد للخدمات المالية الإسلامي، خلال السنة المالية المحددة، ملتزم بتنفيذ واجبه تجاه تنفيذ العقود و المعاملات طبقا لأحكام الشريعة الإسلامية.

أعضاء هيئة الرقابة الشرعية:

السيد منير قراجة



السيد منير التليبي



السيد برهان النفاقي

